



ROCHETOIRIN

A photograph of the town of Rochetoirin, Switzerland. In the foreground, there are several buildings with red-tiled roofs. A prominent church with a tall, dark spire is visible. The town is situated on a hillside. In the background, there are rolling hills and a range of snow-capped mountains under a clear blue sky.

Bulletin Municipal
2013

Sommaire

Couverture.....	page 01
Sommaire	page 02
L'édito du Maire	page 03
Calendrier 2014 du ramassage des ordures ménagères.....	page 03
L'état civil.....	page 04
Numéros de téléphone utiles	page 05
Décisions 2013 du Conseil Municipal	page 06
Finances municipales	pages 7 à 09
Urbanisme	page 09
Voirie.....	page 10
Bâtiments, espaces verts, cimetière.....	page 11
Au cœur de notre village.	page 12
M.A.M. Maison d'Assistants Maternelles.....	page 12
Inauguration de l'école élémentaire et de l'atelier municipal	page 13
Remise des dictionnaires	page 13
Du côté de l'école	page 14
Rentrée scolaire 2012.....	page 14
La réforme des rythmes scolaires.....	page 15
Le centre de loisirs.....	page 16
C.C.A.S.	page 17
La bibliothèque municipale	pages 18 à 19
Animation jeunesse des Vallons.	page 20
Opérations collectives de modernisation en milieu rural	page 20
Vie des hameaux.....	page 21
La vie des associations	
• A.C.C.A. Association de chasse	page 22
• L'ADMR.....	page 22
• A la Croisée des Chemins.....	page 23
• Arts Passion - Peinture.	page 23
• Les P'tits bouts d'tissus	page 24
• Le G'NILLES Club Rochetoirinois	page 24
• A Votre Portée	page 25
• La Foulée Rochetoirinoise.....	page 25
• F.A.R.E. (Foyer d'Animation Rurale et Éducatif)	page 26
• F.N.A.C.A.	page 27
• Le Sou des écoles.....	page 28
• Comité Municipal des Fêtes.....	page 28
• L'O.R. (Olympic football Rochetoirinois).....	page 29
• Unité Tactique d'Airsoft-38.....	page 30
• COMOS Compagnie (théâtre)	page 30
• La Maisonnée : Initiatives Solidaires	page 31
• Takatapella	page 31
• Le Club de l'Amitié	page 32
• A.F.V. Association Foot Vétérans.....	page 32
• Croix Rouge Française.....	page 32
• OSEZ.....	page 33
• L'Amicale des Dauphins (Don du sang).....	pages 34 à 35
ASPACH-LE-HAUT - Un week-end en Alsace	pages 36 à 37
Conte de Noël - Le Miracle du Rouge-Gorge.....	page 38
Règles de bon voisinage.....	page 39
LOGEMENTS : OPAH - Rénover Ensemble	page 40
Location de la salle des fêtes.....	page 40
La Poste et votre facteur	page 41
Informations administratives.....	pages 42 à 43
Le calendrier des fêtes 2014	page 44

Composition du bulletin - Commission de communication : Marie-Christine FRACHON, Stéphane PAPIRIS, Graziella SOUQUET, Jean-Paul GIRARD, Maurice VIAL, Jules MENINI, André GENIN, Daniel PARIS

Responsables de la publication : Marie-Christine FRACHON, Stéphane PAPIRIS

Impression : NumeriP - Le Tour du Pin (textes transcrits sans modification), en 500 exemplaires.

L'édito du Maire

L'année 2013 s'achève...

La commune a continué son développement et un certain nombre de réalisations s'est achevé :

- l'école primaire et les ateliers ont été inaugurés, l'école maternelle a bénéficié d'un multi-jeux, d'une balançoire, d'un bac à sable réalisé par les services techniques municipaux, l'école primaire du traçage de jeux dans les cours, de l'installation d'anti pince doigts,
- le centre village a vu arriver de nouveaux habitants et la construction des 14 logements en accession a commencé
- L'autorisation de dépôt du permis de construire pour les commerces a été entérinée par le conseil municipal
- Les aménagements de sécurité sont en phase de finalisation
- Une Maison d'Assistants Maternelles s'ouvre

sans oublier les travaux de maintenance réalisés par nos agents d'entretien dans les bâtiments communaux.

Notre centre village prend peu à peu corps.

La vie associative est fort développée et grâce à vous tous, notamment vous les bénévoles qui œuvrez chaque jour, avec acharnement, souvent dans la discrétion et l'abnégation, Rochetoirin est un village chaleureux où il fait bon vivre.

Si 2013 n'a pas vu la concrétisation des Vals du Dauphiné, il est important que nous continuions à être vigilants. Le bouleversement dans le rapport communauté de communes/communes est toujours au cœur de l'actualité et il conviendra que les élus continuent à être attentifs et déterminés pour assurer, **au sein d'un territoire pertinent**, la défense des intérêts des communes et de ses habitants.

Je ne peux passer sous silence les difficultés et les craintes bien réelles qui se confirment : le désengagement de l'Etat qui n'apporte pas, de façon pérenne, les compensations nécessaires (rythmes scolaires, disparition du service instructeur des autorisations d'urbanisme ...), la raréfaction et la suppression des dotations et des aides qui nous obligent à phaser les projets

Mais il faut garder espoir et à l'image de Nelson Mandela, ne jamais renoncer malgré les difficultés et œuvrer toujours et encore pour l'intérêt général.

Merci à tous pour votre investissement dans notre Commune.

Bonne et heureuse année pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

H.C. - M. C.



Ordures ménagères : calendrier 2014

Mois	Jour	Type de déchets
JAN.	JEU 02	ordures ménagères
	MAR 07	bacs jaunes
	MER 08	ordures ménagères
	MER 15	ordures ménagères
	MAR 21	bacs jaunes
	MER 22	ordures ménagères
FÉV.	MAR 04	bacs jaunes
	MER 05	ordures ménagères
	MER 12	ordures ménagères
	MAR 18	bacs jaunes
	MER 19	ordures ménagères
	MER 26	ordures ménagères
MARS	MAR 04	bacs jaunes
	MER 05	ordures ménagères
	MER 12	ordures ménagères
	MAR 18	bacs jaunes
	MER 19	ordures ménagères
	MER 26	ordures ménagères
AVRIL	MAR 01	bacs jaunes
	MER 02	ordures ménagères
	MER 09	ordures ménagères
	MAR 15	bacs jaunes
	MER 16	ordures ménagères
	JEU 24	ordures ménagères
MAY	MER 07	ordures ménagères
	MAR 13	bacs jaunes
	MER 14	ordures ménagères
	MAR 21	ordures ménagères
	MAR 27	bacs jaunes
	MER 28	ordures ménagères
JUIN	MER 04	ordures ménagères
	MAR 10	bacs jaunes
	JEU 12	ordures ménagères
	MER 18	ordures ménagères
	MAR 24	bacs jaunes
	MER 25	ordures ménagères
JUIL.	MER 02	ordures ménagères
	MAR 08	bacs jaunes
	MER 09	ordures ménagères
	JEU 17	ordures ménagères
	MAR 22	bacs jaunes
	MER 23	ordures ménagères
AOUT	MAR 05	bacs jaunes
	MER 06	ordures ménagères
	MER 13	ordures ménagères
	MAR 19	bacs jaunes
	MER 20	ordures ménagères
	MER 27	ordures ménagères
SEP.	MAR 02	bacs jaunes
	MER 03	ordures ménagères
	MER 10	ordures ménagères
	MAR 16	bacs jaunes
	MER 17	ordures ménagères
	MER 24	ordures ménagères
OCT.	MER 01	ordures ménagères
	MER 08	ordures ménagères
	MAR 14	bacs jaunes
	MER 15	ordures ménagères
	MER 22	ordures ménagères
	MAR 28	bacs jaunes
NOV.	MER 05	ordures ménagères
	LUN 10	bacs jaunes
	JEU 13	ordures ménagères
	MER 19	ordures ménagères
	MAR 25	bacs jaunes
	MER 26	ordures ménagères
DÉC.	MER 03	ordures ménagères
	MAR 09	bacs jaunes
	MER 10	ordures ménagères
	MER 17	ordures ménagères
	MAR 23	bacs jaunes
	MER 24	ordures ménagères
DÉC.	MER 31	ordures ménagères

Année 2014



Le calendrier du ramassage des déchets ménagers vous a déjà été distribué.

Vous trouverez tout de même ci-contre, les dates de ramassage prévues pour 2014



Etat civil

Naissances



- Léonie TARILLON 14 janvier 2013
- Inès DEBOST VILLEMEY 5 février 2013
- Arone KHOUNBORINH 15 avril 2013
- Noah GIACOMELLI 14 juillet 2013
- Mattéi GRIESBACH 30 juillet 2013
- Aleyna SAGE 14 août 2013
- Morgane ANDRADA 10 novembre 2013
- Sasha FOURAR 21 novembre 2013
- Thomas VALVERDÉ 6 décembre 2013
- Marceau TOUQUET 25 décembre 2013



Aleyna SAGE



Inès DEBOST VILLEMEY



Mattéi GRIESBACH



Léonie TARILLON



Morgane ANDRARA



Baptêmes républicains

- Luce BOFFARD 24 août 2013
- Alicia COMPAGNON 14 septembre 2013
- Kyan DUBUISSON 5 octobre 2013



Luce BOFFARD



BORELLA & GIANOGLIO



BOFFARD & SURINA

Mariages



- Bertrand BORELLA et Delphine GIANOGLIO 29 juin 2013
- Joris BOFFARD et Nadège SURINA 24 août 2013
- Damien COMPAGNON et Ludivine ROLIN 14 septembre 2013

Ils nous ont quittés

- Janine PROTAR, épouse SAGE (*) 14 février 2012
- Raymond SAGE (*) 7 août 2012
- Evelyne PELLETIER épouse DURAND 2 janvier 2013
- Jeanne VIVIER, veuve PARIS 2 février 2013
- Madeleine PARIS veuve COTTAZ 22 avril 2013
- Paulette FRECHET, veuve MANCIER 12 décembre 2013

(*) A la suite d'une erreur, il n'avait pas été mentionné dans le bulletin 2012, le décès de Madame et Monsieur SAGE.



Evelyne DURAND

Numéros utiles

Numéros d'urgence :



SAMU	15
Police secours, gendarmerie	17
Pompiers	18
Urgences	04 69 15 70 00
(Hôpital Pierre Oudot à Bourgoin)	



Services municipaux :

Mairie04 74 97 15 04
(ouverte du lundi au samedi de 8 h.30 à 11 h.30)
Adresse email : mairie@rochetoirin.fr
Site internet : www.rochetoirin.fr



École primaire04 74 97 21 54
École maternelle04 74 83 62 65
Cantine scolaire.....04 74 83 62 64
Bibliothèque.....09 64 44 65 30

Autres services :

Syndicat des eaux de Dolomieu-Montcarra	04 74 92 40 28
Service des eaux de la Communauté de Communes	04 74 97 05 79
Ordures Ménagères - SICTOM de Morestel.....	04 74 80 10 04
Perception de la Tour du Pin	04 74 97 09 57
Centre des Impôts de la Tour du Pin	04 74 83 29 29
Sous-préfecture de la Tour du Pin	04 74 83 29 99
Pôle-Emploi de la Tour du Pin	04 74 97 21 66
Sécurité Sociale de la Tour du Pin.....	04 74 97 47 55
Gendarmerie de la Tour du Pin	04 74 83 57 00
EDF	0810 333 338
GDF	0810 433 038
France Télécom	1014
Centre anti poison Lyon	04 72 11 69 11
Centre anti poison Grenoble	04 76 42 42 42
Centre des grands brûlés Lyon	04 72 11 75 98
S.P.A. (Société Protectrice des Animaux)	04 78 38 71 71



Centre Antipoison



Délibérations 2013 du Conseil Municipal

Séance du 17 janvier 2013 :

- Schéma départemental de coopération intercommunale: projet de fusion-extension du périmètre du nouvel EPCI

Séance du 25 février 2013

- Médiathèque: modification du règlement intérieur
- Modification des statuts de la communauté de communes les Vallons de la Tour (compétence en matière de soutien aux associations humanitaires)
- Garantie d'emprunt à la SEMCODA
- Avis sur la dissolution du syndicat intercommunal de gestion des collèges du secteur de La Tour du Pin
- Salle des fêtes: modification du règlement intérieur
- Salle des fêtes: tarifs

Séance du 25 mars 2013

- Réforme des rythmes scolaires : report de la mise en application
- Aménagement de la traversée du village: plan de financement prévisionnel

Séance du 8 avril 2013

- Compte administratif 2012
- Compte de gestion 2012
- Affectation des résultats de l'exercice 2012
- Budget primitif 2013
- Taux des taxes communales 2013
- Participation aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de La Tour du Pin
- Installation classée pour la protection de l'environnement : avis sur la demande déposée par la SA PRECONTRAIT FER-RARI à Saint Jean de Soudain
- Vœu concernant l'ATESAT

Séance du 3 juin 2013

- Boulangerie : actualisation du loyer
- Logement T2 : convention précaire d'occupation
- Animation jeunesse : convention de mise à disposition de salle à la communauté de communes les Vallons de la Tour
- CCVT : nouvelles modalités de répartition des sièges au sein du conseil communal
- Canal Mouturier : projet d'étude
- Nomination de la commission "réforme des rythmes scolaires"
- Aménagement de la parcelle B 2007 : vente de terrain à la SARL Les Jardins d'Eléas pour la réalisation de 14 logements

Séance du 4 juillet 2013

- Réalisation d'un ensemble commercial et professionnel au centre du village par contrat de promotion immobilière: choix du promoteur

Séance du 23 septembre 2013

- Ressources humaines: autorisation de recrutement de personnels non titulaires
- Ressources humaines : modification du tableau des emplois
- Ressources humaines : recrutement d'un emploi d'avenir
- Demande de subvention exceptionnelle de la FNACA-UMAC
- Demande de subvention exceptionnelle de l'association "A votre portée"
- Taxe d'urbanisme : remise gracieuse des pénalités de retard de paiement
- CCVT : transfert de charges de l'animation jeunesse : approbation du rapport de la CLECT
- CCVT : actualisation des statuts
- SICTOM : avenant à la convention redevance spéciale
- SICTOM : rapport annuel sur la qualité et le prix de l'élimination de déchets
- Syndicat intercommunal des eaux de Dolomieu-Montcarra: rapport annuel sur la qualité et le prix de l'eau pour les services de l'eau et de l'assainissement
- Entretien de terrain communal : coupe de bois
- Accompagnement de la réalisation du réseau d'initiative public très haut débit de l'Isère en fibre optique
- Aménagement de la traversée du village : demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère
- Ancienne école primaire : désaffectation
- Maison d'assistantes maternelles : convention de mise à disposition de locaux avec l'association Pierrot et Colombine

Séance du 28 octobre 2013

- Canal Mouturier : projet d'étude
- Convention de mise à disposition du centre nautique des Vallons de la Tour pour l'usage scolaire à destination des écoles primaires
- Ressources humaines : augmentation de temps de travail de l'adjoint administratif
- Subventions municipales 2013
- Assurance : mise à jour du contrat « collectivité territoriale » avec AXA

- Convention relative à la mise à disposition et la mise à jour du PLU numérisé
- Bibliothèque municipale : convention pour l'accueil scolaire
- Motion relative à la réforme des rythmes scolaires

Séance du 25 novembre 2013

- Construction de locaux commerciaux et professionnels au centre du village: autorisation de signature du contrat de promotion immobilière
- Construction de locaux commerciaux et professionnels au centre du village: autorisation de dépôt de permis de construire
- Réforme des rythmes scolaires: projet d'organisation de la semaine
- Contrat de suivi de progiciels avec Berger-Levrault
- Personnel communal : convention de participation pour formation
- Nouvelle école : contrat d'entretien de la chaudière
- Syndicat des énergies de l'Isère : rapport d'activité 2012
- Communauté de communes Les Vallons de la Tour : rapport 2012 des services eau et assainissement

Séance du 16 décembre 2013

- Décision modificative au budget 2013 : intégration des travaux de voirie
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2014.




L'ensemble des délibérations est consultable sur le site de la commune :
www.rochetoirin.fr



Finances municipales

Les comptes administratif et de gestion 2012, ainsi que le budget primitif 2013, approuvés le 8 avril 2013, ont laissé apparaître les sommes suivantes :

COMPTE ADMINISTRATIF 2012



	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	1 7144 53,29 €	557 660,32 €
Recettes	627 837,33 €	709 812,50 €
Résultat 2012	- 1 086 615,96 €	152 152,18 €

COMPTE DE GESTION 2012

	Résultat reporté	Affectation invest. 2011	Résultat exercice 2012	Opération non budgétaire	Résultat de clôture 2012
Investissement	737 469,17 €	0 €	-1 086 615,96 €	366,92 €	- 348 779,87 €
Fonctionnement	600 610,96 €	96 500,00 €	152 152,18 €	269,81 €	656 532,95 €
	1 338 080,13 €		- 934 463,78 €	636,73 €	307 753,08 €

BUDGET PRIMITIF 2013

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 029 450,00 €	983 500,00 €
Investissement	1 029 450,00 €	983 500,00 €

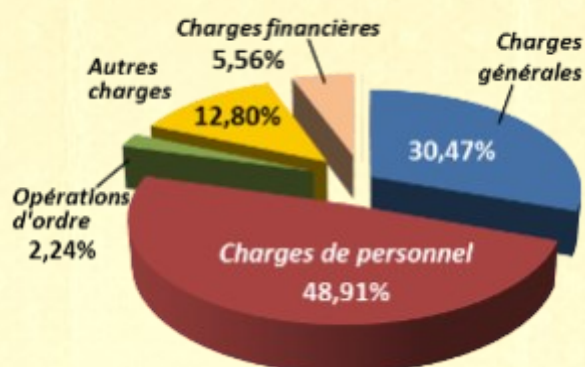
TAUX DES TAXES COMMUNALES

	Taux 2012	Taux 2013	Moyenne 2013 des taux des communes de la Communauté des Vallons de la Tour
Taxe d'habitation	6,97 %	7.18 %	7,75 %
Taxe foncière sur le bâti	15,13 %	15.58 %	15,61 %
Taxe foncière sur le non bâti	43,83 %	45.14 %	46,67 %

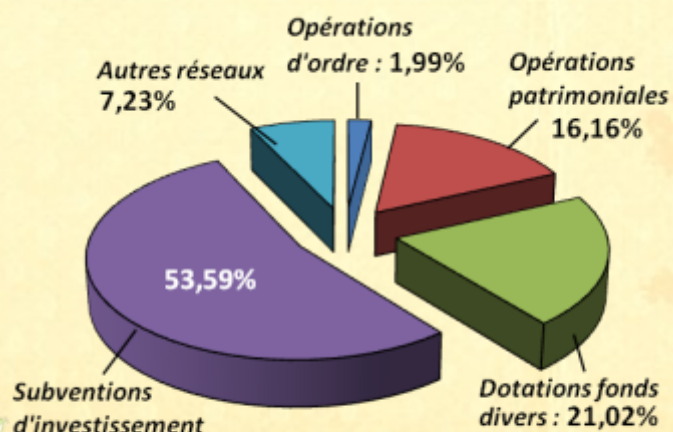
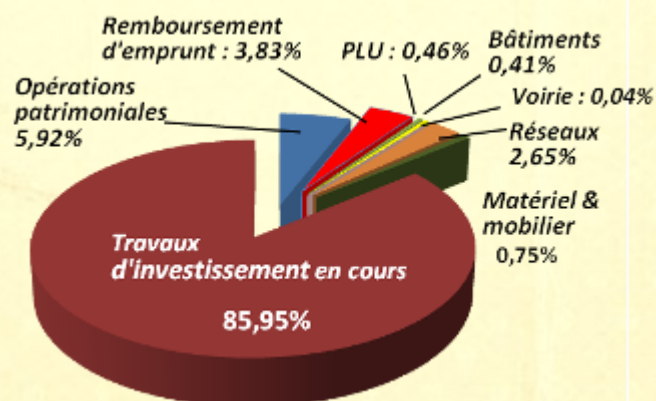
Finances municipales

Compte Administratif 2012

FONCTIONNEMENT		Année 2012	
Dépenses	Charges à caractère général	169 907 €	30,47%
	Charges de personnel	272 756 €	48,91%
	Opérations d'ordre	12 500 €	2,24%
	Autres charges de gestion courante	71 400 €	12,80%
	Charges financières	31 032 €	5,56%
	Titres annulés	65 €	0,01%
	TOTAL :	557 660 €	100,00%
Recettes	Atténuation de charges	7 483 €	1,05%
	Produits des services	52 446 €	7,39%
	Impôts et taxes	495 242 €	69,77%
	Dotations et participations	110 454 €	15,56%
	Revenus des immeubles	22 009 €	3,10%
	Produits financiers	6 205 €	0,87%
	Produits exceptionnels	15 974 €	2,25%
	TOTAL :	709 813 €	100,00%



INVESTISSEMENT		Année 2012	
Dépenses	Opérations patrimoniales	101 479 €	5,92%
	Remboursements emprunts	65 597 €	3,83%
	PLU, schémas directeurs	7 818 €	0,46%
	Travaux bâtiments	7 037 €	0,41%
	Installations voirie	660 €	0,04%
	Autres réseaux	45 417 €	2,65%
	Matériel & mobilier	12 871 €	0,75%
	Travaux d'investissement en cours	1 473 575 €	85,95%
	TOTAL :	1 714 453 €	100,00%
Recettes	Opérations d'ordre	12 500 €	1,99%
	Opérations patrimoniales	101 479 €	16,16%
	Dotations fonds divers Réserves	131 985 €	21,02%
	Subventions d'investissement	336 456 €	53,59%
	Autres réseaux	45 417 €	7,23%
	TOTAL :	627 837 €	100,00%



Finances municipales

DÉPENSES RELATIVES AUX SERVICES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX (non compris les frais de personnel)

	2012	2013
AIRE DE JEUX	2 166,62 €	1 219,77 €
ÉCOLE MATERNELLE	10 353,65 €	14 526,70 €
ÉCOLE PRIMAIRE (ancien bâtiment)	15 417,38 €	8 015,13 €
NOUVELLE PRIMAIRE	- €	15 818,75 €
CANTINE	31 958,21 €	25 981,81 €
ÉGLISE	642,29 €	199,74 €
MAIRIE	12 617,89 €	15 546,30 €
BIBLIOTHÈQUE	2 699,08 €	2 407,89 €
SALLE DES FÊTES	11 879,93 €	15 841,03 €
STADE, VESTIAIRES	⁽¹⁾ 22 971,54 €	9 708,18 €
TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT	1 231,65 €	999,23 €
ENTRETIEN VOIRIE ÉLAGAGE DÉNEIGEMENT	11 675,57 €	18 230,52 €
VOIRIE, TRAVAUX D'INVESTISSEMENT	36 072,11 €	34 498,46 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC, ILLUMINATIONS	15 165,62 €	13 558,00 €
ESPACES VERTS, FLEURS, DÉCORATIONS	1 662,51 €	972,86 €
LOGEMENTS (T2 et T4)	94,00 €	299,12 €
MATÉRIEL, OUTILLAGE, PRODUITS D'ENTRETIEN	5 507,54 €	11 321,91 €
VÉRIFICATIONS TECHNIQUES, EXTINCTEURS	4 292,25 €	1 704,48 €
ASSURANCE	6 266,92 €	7 550,14 €
TOTAL	192 674,76 €	198 400,02 €

(1) = dont 8 456,92 € de travaux de canalisation pluviales et de drainage du stade



Urbanisme

Chiffres 2013

PERMIS DE CONSTRUIRE 14

- Maisons/extensions 11
- Bâtiments agricoles 3

CERTIFICATS D'URBANISME 7

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : 11

- réhabilitation 1
- aménagements 1
- modification façade 1
- Clôture 2
- abris-jardin / appentis 4
- garages 1
- piscine 1



Évolution sur 5 ans

	2009	2010	2011	2012	2013
CERTIFICATS D'URBANISME	3	2	3	5	7
DÉCLARATIONS PRÉALABLES	27	26	33	21	11
PERMIS DE CONSTRUIRE	24	14	12	10	14

Voirie

La nature nous rappelle à l'ordre.

Fin novembre, personne ne s'attendait à un épisode neigeux de cette envergure et il a fallu faire face en même temps à un déneigement intensif et surtout à la mise en place d'un dispositif pour dégager les routes et les chemins de la commune.

La lourdeur de la neige sur des arbres encore feuillus a entraîné des chutes de branches et d'arbres sur les câbles de ERDF et France Telecom.

Il faut rappeler que le personnel communal et les prestataires travaillant pour le compte de la commune n'ont en aucun cas le droit de dégager les fils encombrés et que cette mission ne peut être réalisée uniquement que par les personnels EDF et France Telecom.

Les pompiers sont intervenus pour faire face à des situations de danger et de mission de protection sur la commune mais n'ont eu en aucun cas le droit d'intervenir pour ces 2 sociétés.

Rester sans électricité n'est pas agréable mais cet événement nous amène à rappeler les règles d'élagage.

Depuis 1996 et la loi de réglementation des télécommunications, Orange ne dispose plus des prérogatives d'élagage contrairement aux entreprises de distribution d'énergie électrique.

En revanche les maires disposent de moyens réglementaires pour intervenir auprès des propriétaires qui négligent d'élaguer les haies et plantations mais doivent prendre toutes les mesures

pour permettre l'accomplissement de l'obligation d'assurer le service universel des communications électroniques.

Le maire dispose de pouvoir de police issu du code général des collectivités territoriales.

Il peut prendre des arrêtés d'élagage des arbres en vue d'assurer la sûreté et la commodité des passages de réseaux de communication et peut également procéder après des mises en demeure restées sans effet à l'élagage d'office des arbres au frais des propriétaires négligents.

Le maire doit informer ses administrés que le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau ouvert au public peut être sanctionné d'une amende de 1500 €.

Nous sommes dans une commune rurale où il fait bon vivre alors il est important de rappeler au civisme de chacun.

La campagne est belle, entretenons la et ça évitera de rester sans électricité pendant 36 heures.

Travaux de voirie 2013

Route de Modurière <i>Dérasement des accotements et finition emplois partiels</i>	4 922,74 €
Chemin de Tire-Gerbe <i>Dérasement des accotements et revêtement bicouche</i>	3 846,34 €
Route de Mitagnière <i>Dérasement et revêtement</i>	6 165,98 €
Montée des Grimaudières <i>Chantier de remise en forme des accotements et de la voirie</i>	7 631,38 €
Chemin du Bois de la Cure <i>Dérasement et revêtement</i>	2 602,26 €
Emploi partiel (rebouchage et remise à niveau des routes de la commune) <i>8 tonnes d'emploi partiel à l'émulsion</i>	9 329,76 €
Chemins de l'Enfer et de Fuissieux <i>Remise en état</i>	705,64 €
Route de Saint-Pierre <i>Aménagement des fossés et réception des eaux d'écoulement et de résurgences de sources (Travaux en cours, devis)</i>	3 111,99 €
Marquage au sol <i>Opération en cours</i>	2 192,23 €
TOTAL TRAVAUX DE VOIRIE 2013 <i>(réalisés et engagés)</i>	40 508,32 €
Subventions communauté de communes	12 500,00 €
Subventions du Conseil Général	5 918,60 €
Financement de la commune	22 089,72 €



Bâtiments, espaces verts, cimetière

Dans la continuité de 2012, l'année 2013 a eu son lot d'évènements et de chantiers.

Mouvements de personnels : Gaston CARDOSO ayant demandé une mise en disponibilité début avril 2013, la commune a embauché en contrat à durée déterminée, **Dominique GUERRY** que beaucoup connaissent déjà. Puis dans le cadre des contrats emploi-avenir, **Anthony BARBOT** nous a rejoint au début de l'automne.



Ecole primaire : Traçage d'un terrain de ballon prisonnier, de deux marelles et d'une piste de course, installation de panneaux de basket, installation des derniers anti-pince doigts, fixations des corbeilles à papiers dans les cours, déplacement et installation des tables de ping-pong dans la cour, avec l'aide de Yan



Moins que nous tenons à remercier une nouvelle fois.

Ecole maternelle : Construction d'un grand bac à sable, installation du jeu de plein air, réparation de la pelouse, réparation de chaises.



Salle des fêtes : Changement de blocs de sécurité, réparation robinetterie, changement crémone de pompier de la grande porte de secours, petites réparations électriques, préparation de la salle pour les diverses activités communales, état des lieux avant et après la location de la salle, réparation de la scène etc.

Aire de jeux : Réparation du grillage de la clôture, nettoyage réguliers des WC, désherbage des allées, nombreuses tontes d'entretien, réparation de la fermeture du portail Nord.

Cimetière : Désherbage et mise en place de nouveaux graviers dans les allées, enlèvement des déchets végétaux et plastiques, renforcement définitif du mur de soutien.

Vestiaires foot : Rénovation du vestiaire arbitre, installation de casiers de rangement, réparation et repose du radiateur de la buvette, changement de la vitre de sécurité de la porte du vestiaire, mise en place de dalles gravillonnées devant les entrées, réparation de la main courante en



bois, remplacement de brosses pour le nettoyage des chaussures.

Local technique : Déménagement de l'ancien local, aménagement et installation dans les nouveaux locaux.

WC publics : Réparation conduite d'eau, remplacement carrelage de la trappe, nettoyage régulier des WC.

Voirie : Nettoyage des fossés, tontes régulières des espaces verts, réparation des « nids de poule », tronçonnage et enlèvement des branchages obstruant les voies après les forts coups de vent et les chutes de neige, nettoyage des bordures de trottoirs et des massifs, décapage du mobilier urbain.



Illuminations : réparation des guirlandes électriques, installation des décors de Noël avec l'aide de conseillers municipaux.



M.A.M. : Evacuation et nettoyage du rez-de-chaussée de l'ancienne école primaire, dépose des équipements fixés aux murs (porte manteaux etc.), suivi des entreprises qui aménageaient les locaux, pause de linoléum, nettoyage de fin de chantier avant livraison.



Vandalisme : L'année 2013 n'a pas été épargnée par le vandalisme absurde, boîte à lettres tordue et taguée et autres tags, porte des vestiaires brisée.



Au cœur de notre village

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE :

Après la réalisation des ouvrages de sécurité réalisés aux entrées du village (Reculfort, entrée « Est » du village à l'intersection de la RD 92, l'entrée ouest à proximité de l'ancienne école primaire...), il convenait de poursuivre cette action afin d'assurer le maximum de sécurité à tous.

L'étude réalisée par la SED ic (Structures Études Diagnostics Ingénierie Conseil), avec l'aide des services du Conseil Général, a proposé un projet d'aménagement prenant en compte le caractère rural de la commune et l'image traditionnelle de village organisé autour de son centre bourg, les circulations en mode doux, le stationnement, en intégrant les exigences de l'espace public : la triple assurance d'un confort, d'une accessibilité et d'une sécurité des usagers.

La réalisation de ces différents aménagements est en cours de chiffrage et déterminera le phasage qui s'imposera. Les premiers estimatifs sont de l'ordre de 560.000 € TTC

NOUVEAUX COMMERCES :

L'espace qui sera créé le long de la RD 54 se composera de six cellules de surface différentes afin de répondre aux besoins des professionnels qui vont les occuper : boulanger, fleuriste, multi service, ostéopathe, esthéticienne et coiffeuse.

Le permis de construire sera déposé mi-janvier et comprendra les aménagements intérieurs afin d'éviter le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation d'urbanisme et son instruction.

Le chantier a été confié à l'entreprise SAUGEY S.A.

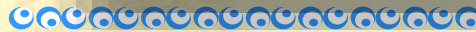
Certes, les délais semblent longs mais :

- Les démarches administratives sont drastiques et ont nécessité plusieurs consultations de prestataires (appel à projets, réalisation de l'opération...)
- Les concertations avec les commerçants, avec le Conseil Général de l'Isère et les différents concessionnaires de réseaux nécessaires pour mener de front la construction des commerces et les aménagements de sécurité de la R.D. 54 ont fait l'objet de nombreuses réunions ;

Mais, le cœur du village, peu à peu, prend forme.



Projet des futures commerces



MAISON D ASSISTANTES MATERNELLES : UN BON COMPROMIS ENTRE CRÈCHE ET ASSISTANTE A DOMICILE

Le bâtiment qui abrita pendant de très nombreuses années les écoliers de la commune va à nouveau résonner de rires d'enfants.

En effet, 4 assistantes maternelles, dont 3 exerçaient déjà sur la commune, se sont regroupées pour offrir un mode de garde collectif.

La commune a mis à leur disposition le rez-de-chaussée de l'école et a aménagé l'espace afin de pouvoir recevoir de jeunes enfants dans les meilleures conditions possibles.

Pour les parents, la disponibilité est plus grande dans une MAM car les assistantes maternelles se consacrent entièrement aux enfants.

Pour les assistantes maternelles, le regroupement permet de valoriser leur métier, Elles peuvent mutualiser leur équipement et sortir de leur isolement.

Les horaires sont également plus flexibles et l'amplitude horaire peut être plus grande. Actuellement les enfants sont pris en charge de 6 h à

19 h 30 et des gardes occasionnelles ou d'urgence peuvent être assurées.

Durant la journée, Véronique, Nathalie, Chantal et Fabienne proposent à leurs bambins activités créatives, éducatives, jeux ...

Pour l'enfant, c'est en plus un joli tremplin avant d'entrer à l'école.

Bienvenue et longue vie à « PIERROT ET COLOMBINE »



Inauguration de l'école élémentaire et de l'atelier municipal

C'est sous un soleil éclatant que l'école élémentaire et l'atelier municipal ont été inaugurés, le 14 septembre 2013, en présence de Monsieur le Sous Préfet, Madame la Députée, Monsieur le Conseiller Général, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, des architectes Roger Mion et Nathalie Gallien, des entrepreneurs, des enseignants, de parents d'élèves, et de très nombreux élus.

« Dans un mandat de maire, inaugurer une nouvelle école est un moment de grande émotion. Instants forts et intenses pour nous tous et pour la vie de notre village » précisait Madame le Maire.

« La commune a choisi le meilleur pour ses enfants, car l'école, plus que jamais doit rester une priorité, je dirai même la priorité des priorités. »

Aux enfants elle soulignait les bonnes conditions de travail qui étaient les leurs à présent. *« Savourez ce bonheur et décupler vos efforts pour apprendre, apprendre encore et apprendre toujours, afin que demain vous puissiez avoir un métier qui vous permette de vous épanouir pleinement et harmonieusement ».*

Après avoir rappelé la genèse du projet, le coût et le financement de l'opération et remercié l'adjoint aux bâtiments, Stéphane Papiris, qui a suivi la totalité du projet (près de 70 réunions de chantier et une présence presque quotidienne entre l'ouverture du chantier (21.03.2011) et l'achèvement total des travaux (10.06.2013), les échanges se sont poursuivis autour du pot de l'amitié



Remise des dictionnaires



Le 4 juillet 2013, en présence de Madame la députée et de Monsieur le Conseiller Général, ce sont 22 enfants de CM-2 et leur institutrice, Annie Bel, qui étaient à l'honneur dans la salle de la mairie.

Après des félicitations et des encouragements pour leur entrée en 6^{ème}, des remerciements pour les enseignants qui les ont guidés dans leur scolarité, un dictionnaire était remis à chaque élève.

« Conserver de votre scolarité primaire, les valeurs qui vous ont été transmises : le goût du travail bien fait, le respect des autres, le courage, la tolérance, la loyauté, la franchise, l'honnêteté, la sincérité, la persévérance »



Du côté de l'école

Septembre 2013 a marqué la deuxième rentrée dans la nouvelle école.

Cette année, 155 élèves répondent à l'appel, pour 6 classes.

L'équipe pédagogique reste pratiquement inchangée avec, en maternelle, Marie-Pierre Vivier-Merle, Florence Dubien et Isabelle Pinet, aidées par Françoise Suzan et Véronique Raonaq, et Annie Bel, Claire Gaillard, Vincent Durand et Christian Varnet dans les « grandes » classes ; seul changement : c'est Fabien Talon qui, cette année, remplace Vincent Durand dans sa classe, lors du jour de décharge de direction de celui-ci.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les manifestations « classiques » de l'école auront eu lieu : la fête d'Halloween (qui connaît chaque année le même succès) et le marché de Noël.

Au printemps prochain, les élèves de cours moyen devraient partir une semaine en classe de découverte dans le Vercors, à Saint-Andéol, où de multiples activités seront au rendez-vous !

Profitez une nouvelle fois de ce bulletin pour remercier toutes celles et ceux qui nous apportent leur soutien indéfectible tout au long de l'année, en particulier le Sou des écoles, sans qui la plupart des sorties réalisées (dont la classe de découverte) ne pourraient avoir lieu !

Bonne année 2014 à tous, petits et grands !



Kermesse



Halloween



Rentrée scolaire 2013

Depuis la rentrée de septembre 2013, une fermeture de classe a été prononcée par l'Inspection Académique.

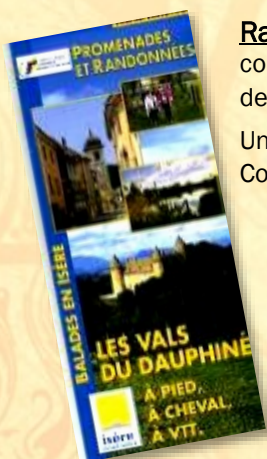
- L'école compte cette année 155 élèves :
- Marie-Pierre VIVIER-MERLE PS/MS 25 élèves (16 PS et 9 MS)
- Florence DUBIEN et Isabelle PINET MS/GS 30 élèves (10 MS et 20 GS)
- Christian VARNET CP/CE1 24 élèves (15 CP et 9 CE1)
- Vincent DURAND et Fabien TALON CE1/CE2 26 élèves (11 CE1 et 15 CE2)
- Claire GAILLARD CE2/CM1 28 élèves (7 CE2 et 21 CM1)
- Annie BEL CM2 22 élèves

Depuis septembre, Madame VIVIER-MERLE est en arrêt maladie et remplacée par Monsieur Vincent VAUDEY.



Rappel : un plan de notre commune est disponible gratuitement en mairie, composé également de deux parcours de randonnée sillonnant les chemins de Rochetoirin

Un carto guide des promenades et randonnées en Isère est disponible à la Communauté de communes Les Vallons de la Tour, au tarif de 5 €.



La réforme des rythmes scolaires

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et primaires précise le cadre réglementaire de la réforme qui entrera en vigueur à la rentrée 2013-2014, ou à titre dérogatoire à la rentrée scolaire 2014-2015. Il institue la répartition des 24 h d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin (ou le samedi matin sur dérogation), 5 h 30 maximum par jour, 3 h 30 par demi-journée et une pause méridienne non inférieure à 1 h 30, afin de respecter davantage les rythmes naturels d'apprentissage de l'enfant.

Sur proposition de la mairie, Monsieur l'Inspecteur de l'E.N. a rencontré les parents d'élèves, les enseignants et les membres de la commission scolaire municipale lors du conseil d'école du 22 mars 2013.

Après échanges, il est apparu que l'échéance de la rentrée scolaire 2013-2014 était trop rapprochée pour permettre la mise en place d'un projet éducatif adapté et cohérent, ainsi qu'une réorganisation des services avec la prise en compte des problèmes de garderie et de restauration des enfants.

Le conseil municipal, par délibération du 25 mars 2013 sollicitait le report de la mise en application de la réforme à la rentrée scolaire 2014.

A l'initiative de la commune, une commission regroupant des enseignants, des parents d'élèves et des élus a été constituée afin de poursuivre l'étude de ce dossier et répondre, dans un premier temps, aux attentes de l'Inspection d'Académie qui fixait au 30 novembre 2013 la date limite pour proposer la ½ journée scolaire supplémentaire retenue et les nouveaux horaires de classe.

Plusieurs réunions ont été nécessaires, les parents ont été consultés au moyen d'un questionnaire, (les réponses ont été nombreuses : 70 pour 112 familles concernées), le conseil d'école s'est positionné, et par délibération en date du 25 novembre 2013, le conseil municipal a validé les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8 h.30 – 11 h.45 ;
13 h 45 – 15 h 45
(avec des activités périscolaires à charge de la commune de 15 h.45 à 16 h.30).
- Mercredi 8 h.30 – 11 h.30

Cette proposition a été entérinée par la DASEN en date du 17 décembre 2013.

La commune a fait part de ses difficultés pour mettre en place cette réforme, en raison notamment de :

- L'inadaptation de la réforme aux enfants des classes maternelles
- La difficulté de trouver des intervenants professionnels
- Du coût élevé (estimé de 150 à 300 € par enfant et par an) sans compensation pérenne de l'État
- L'absence de locaux adaptés en nombre suffisant, obligeant le recours aux salles de classes

Mais la commission continue sa réflexion afin de permettre une rentrée scolaire la moins perturbée possible à tous les enfants de notre école.

A suivre



Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs fonctionne depuis 3 ans au sein du village en partenariat avec la Mairie de Rochetoirin et l'Association Familles Rurales de l'Isère et propose diverses activités selon les périodes petites et grandes vacances pour les enfants de 3 à 12 ans. En effet l'accueil est ouvert aux enfants scolarisés sur toutes les périodes depuis l'accord du médecin PMI permettant à cette tranche d'âge de pouvoir s'inscrire. Autre nouveauté un partenariat a été mis en place avec les villages de St Jean de Soudain et de la Chapelle de la Tour facilitant l'accès aux activités proposées.

Le Centre de Loisirs a eu une saison bien remplie et les enfants participants ont découvert en voyageant dans le temps différents mondes, celui des couleurs de l'automne et les drôleries d'halloween, les joies du carnaval mexicain, du monde des sports, du monde aquatique, celui des échanges avec le centre de loisirs de St Didier, celui des arts et du cinéma de plein air qui pour sa deuxième édition a remporté un bon succès...

Les enfants ont participé ainsi selon les thèmes à des activités créatives, ludiques et sportives... Nous avons réalisé différentes sorties et visites : piscine, bibliothèque, accrobranches, ludothèque, cinéma, rencontre inter centres, mini camp, excursions... avec la participation des associations les p'tits bouts de tissus, la foulée rochetoirinoise, art et passions. Merci pour leur aide et vivement la saison suivante pour de nouvelles aventures...



ROCHETOIRIN

Les jeunes vacanciers sous la tente

Quitter les parents, partir de Rochetoirin et dormir sous la tente. Pour de nombreux enfants de l'accueil de loisirs, c'était une première. En effet, le moment de passer deux jours en mini-camp à St Didier-de-La-Tour avec leurs petits copains Cassolard. A l'initiative des deux directeurs, Isabelle et Raphaël des structures gérées par Familles Rurales de l'Isère, cette expérience de regroupement a été une réussite. Une cinquantaine d'enfants y ont participé et ont été enchantés. Jusqu'après une randonnée, et un pique-nique, la journée s'est achevée autour du feu de camp après une nuit réparatrice peuplée de beaux rêves.

Photo de ce mini-camp les enfants avaient bien vu qu'il était plus agréable.



C.C.A.S. - LOTO 20123

Cette année encore, le loto avait lieu un samedi et grâce encore à l'énergie des bénévoles du CCAS, cette édition fut un succès pour tous les inconditionnels des lotos.

Outre les villageois, des joueurs de toute part ont afflué bien avant l'ouverture de la salle pour s'asseoir aux meilleures places.

Le public tenu en haleine, par Gilles au boulier et par Mickael au micro, trouvait rapidement une heureuse gagnante du gros lot (un séjour en Alsace).



C.C.A.S. - REPAS DES AÎNÉS

Le passage à l'heure d'hiver n'a perturbé personne en ce dimanche 27 octobre où le conseil municipal et les membres du CCAS conviaient tous les aînés de la commune pour partager convivialité et repas gastronomique concocté par le restaurateur Sébastien Eyraud qui a enchanté toutes les papilles connaisseuruses.

Encore une fois le soleil était au rendez-vous comme les traditionnelles chansonnettes et au détour des tables, anecdotes et souvenirs d'antan alimentaient les conversations.

Marie-Christine Frachon remerciait toutes les personnes présentes en

insistant sur la joie que ce moment lui procure chaque année de partager ce temps avec les aînés du village.

Comme les éditions précédentes, la ville d'Aspach-le-Haut jumelée avec Rochetoirin, avait fait envoyer des ballotins de chocolat.

Mention spéciale à nos deux conscrits du village Cédric et Jean qui n'ont pas rechigné à la tâche (même un dimanche matin !) et ont accompli leur « mission » avec joie et dévouement, au grand plaisir de l'ensemble de l'assemblée.



La Bibliothèque Municipale

Livres, revues, DVD, CD-ROM, et désormais une large collection de CD audio. Le fonds proposé par la bibliothèque municipale de Rochetoirin s'enrichit d'année en année, grâce à l'achat de nouveautés soigneusement sélectionnées par les bénévoles. Actualité littéraire, souhaits des adhérents ou encore coups de cœur : tels sont les critères de choix des ouvrages dernièrement acquis. Depuis l'entrée de la bibliothèque municipale de Rochetoirin dans le réseau des médiathèques des Vallons de la Tour, les lecteurs apprécient le service de réservation de livres sur le site Internet www.reseau-mediatheques.lesvallonsdelatour.fr, à partir du catalogue commun.

Pour emprunter des documents, il suffit de posséder une carte, qui doit être établie par la bibliothèque de la commune habitée.



Cette adhésion, valable 1 an, permet d'emprunter 6 livres, 4 revues, 2 CD audio, 1 DVD, 1 CD-ROM par personne, pour 4 semaines (prolongation possible sur demande).

Romans, biographies, documentaires, BD, albums jeunesse, rayon « ados »...

La bibliothèque accueille toutes les générations de lecteurs. Le coin jeunesse, réservé aux plus petits d'entre eux, reçoit tout au long de l'année scolaire les élèves des classes du CP au CM2, accompagnés de leurs enseignants.

TARIFS POUR LES HABITANTS DES VALLONS DE LA TOUR :

- moins de 18 ans : GRATUIT
- adulte : 8 €
- famille (parents + enfants - de 18 ans) : 12 €
- collectivité : gratuit
- tarif réduit : *étudiants, + 65 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires Assedic ou RSA, personnes en situation de handicap ou en invalidité* : 5 €



Les treize bénévoles qui composent l'équipe de la bibliothèque travaillent à l'équipement des livres et la constitution du fonds, mais aussi à l'accueil du public et au conseil.

La structure propose également des animations variées : les caprices de la météo n'ont pas eu

raison du succès du pique-nique « des mets et des mots » organisé en juin dernier. La soirée pyjama « histoires de souris » a également rencontré un vif succès auprès des 3-10 ans. Le thème des carnets de voyage, retenu par le réseau des médiathèques, inspirera également les enfants qui participeront aux « Z'ateliers du monde ». Leurs créations seront exposées lors des concerts vagabonds qui auront lieu le dimanche 15 juin 2014 : une promenade sur les chemins du village, croquée par David emdé Magli, carnetiste, ponctuée de plusieurs étapes musicales... Une date à retenir dès maintenant.



LES HORAIRES

- Mercredi et samedi : de 10H à 12H
- Jeudi : de 16H30 à 18H30

Pour contacter la bibliothèque :

Tel. 09 67 00 44 66

e-mail :

bibliotheque@rochetoirin.fr



La Bibliothèque Municipale



LES Z'ATELIERS EN LAPONIE

REALISATION DE BOITES CADEAUX AVEC MINUTIE...
MAIS SURTOUT AVEC LE SOURIRE !

LES Z'ATELIERS EN LAPONIE

UN PREMIER
CONTE LU PAR
MARIE-CLAUDE

LES Z'ATELIERS EN LAPONIE

ET SOUDAIN... « TOC TOC TOC »,
QUELQU'UN FRAPPE A LA PORTE DE LA BIBLIOTHEQUE.

C'EST BIEN LUI : LE PÈRE NOËL, VENU EN PERSONNE
DISTRIBUER DES CHOCOLATS AUX PETITS GOURMANDS...

LES Z'ATELIERS EN LAPONIE

REDACTION DE LA LETTRE AU PÈRE NOËL

LES Z'ATELIERS EN LAPONIE

LE PÈRE NOËL DOIT DÉJÀ REPARTIR. SA TOURNÉE EST LONGUE.
MAIS IL PROMET DE REPENDRE A TOUTES SES LETTRES.

LES Z'ATELIERS EN LAPONIE

APRES LECTURE DE QUELQUES LETTRES,

LE PÈRE NOËL S'ASSURE QUE TOUS LES ENFANTS ONT ÉTÉ SAGES.
C'EST BIEN LE CAS. LES DAMES DE LA BIBLIOTHEQUE CONFIRMENT

Animation jeunesse des Vallons

Dès ce début d'année, la communauté de communes s'est vue confier, par les communes, la mise en place d'une politique à destination des jeunes de plus en plus nombreux sur le territoire, pour répondre à leurs attentes.

Cette décision vise à créer ou renforcer les animations mises en place sur les communes, à toucher l'ensemble du territoire et à s'adresser à tous les jeunes de 11 à 17 ans. Les différentes animations s'adresseront à tous les jeunes, qu'ils soient habitants ou non de la commune dans laquelle elles se dérouleront.

Des points « Accueil Jeunes » sont organisés dans les communes. Ces sont des nouveaux lieux qui seront ouverts à l'information des jeunes, au sein desquels ils pourront se retrouver pour échanger, sous l'œil attentif d'animateurs professionnels. Par ailleurs, d'autres actions sont prévues, à terme, pour favoriser l'engagement des jeunes, les accompagner à la formation d'animateurs, et les aider dans leurs démarches pour trouver des jobs d'été. Le chantier est vaste et les différents projets ne pourront pas tous être lancés immédiatement. Ils seront mis en œuvre progressivement.

La commune, à cet effet, a mis à disposition la salle de réunions de la salle des fêtes le

vendredi de 17 h.30 à 19 h 30.

Pour plus d'informations, contactez le 04.74.97.05.79 ou consultez Facebook <https://fr.facebook.com/JeunesVallons>.



Opérations collectives de modernisation en milieu rural

Dans le cadre des opérations collectives de modernisation en milieu rural le 2 décembre 2013 la ferme de Reculefort ouvrait ses portes aux restaurateurs et aux distributeurs locaux.

Piloté par Lorène Abba en charge du développement commercial à la communauté de commune des Vallons de la Tour cette opération appelée "**Le gouter des saveurs**" avait pour but de faire découvrir aux acteurs locaux la richesse des productions du terroir.

Visite de la ferme, explication sur la fabrication des fromages, l'objectif était de mettre en avant la production et de promouvoir les produits locaux.

Bien évidemment une dégustation clôturait cette visite.



Vie des Hameaux

HAMEAU DU RUEL



Le soleil était radieux, l'ambiance à son comble pour le repas de quartier du Ruel ce dimanche 30 Juin autour d'une exquise paëlla cuisinée sur place !

44 voisins qui se retrouvaient avec plaisir pour goûter aux spécialités de chacun, partager un moment convivial en début d'été, danser aux son de l'accordéon et prendre tout simplement le temps de bavarder et passer une journée agréable ensemble. L'occasion aussi d'accueillir les nouveaux locataires du Ruel où décidément il fait bon vivre.

HAMEAU DU GRAND-BOIS

Le dimanche 30 juin 2013, les habitants de l'hameau du Grand-Bois, fidèles à la tradition, fêtaient leur 34ème fête du quartier chez Patou.

Une fois de plus, le soleil s'est montré généreux et c'est en grand nombre que les convives, petits et grands ont répondu présents pour savourer le jambon à la broche, prévu au menu.

Ce moment de convivialité est un mo-

ment important qui permet à chacun d'échanger avec ses voisins dans la bonne humeur.

L'après midi fut consacrée à la traditionnelle partie de pétanques.

Merci à Rachel et à Marcel ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette rencontre.



*Le doyen du Grand-Bois,
Germain Bourgey*



Vie des Associations

A.C.C.A. ASSOCIATION DE CHASSE DE ROCHETOIRIN

Composition du bureau :

- Président Daniel RABILLOUD
- Vice-président Bernard COTTIN
- Trésorier Henri DURAND
- Secrétaire Jacky CHENAVIER

L'ACCA compte 35 chasseurs. Après une saison 2011-2012 assez bonne, (4 sangliers et 6 chevreuils), nous avons pu faire le repas chevreuil avec les agriculteurs en mars.

Pour cela, les chasseurs doivent gérer les espèces de gibiers, ce qui implique beaucoup de rigueur et le respect de la réglementation avec les utilisateurs de la nature (randonneurs, promeneurs, ramasseurs de champignons).

Nous vous donnons rendez-vous en janvier 2014 pour notre matinée boudin et andouilles.

Le repas avec les agriculteurs se déroulera au mois de mars 2014.

Le Président,
Daniel RABILLOUD



A.D.M.R. ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE

L'association **ADMR de LA CHAPELLE DE LA TOUR-CHATANAY-SAINT JEAN DE SOUDAIN-ROCHETOIRIN** propose un service d'aide à la vie quotidienne (ménage, repassage, préparation des repas, toilettes, courses...) pour tout public : familles, personnes en activité et personnes en perte d'autonomie.

L'Association emploie 16 aides à domicile et auxiliaires de vie formées pour assurer un service de qualité. Ces professionnelles du maintien à domicile ont réalisé 16900 heures en 2012 auprès de 151 bénéficiaires dont 12 à ROCHETOIRIN.

L'Association est certifiée **AFNOR « services aux personnes à domicile »** depuis le 13 août 2012.

Une aide au financement des prestations est apportée par divers organismes : Conseil Général, caisses de retraite, CAF, sécurité sociale, mutuelles...

Le Conseil Général aide les personnes retraitées présentant une perte importante d'autonomie, par l'attribution de l'allocation APA (dossier à retirer en mairie ou au service autonomie du conseil général).

La CAF aide les familles dans les cas suivants : maternité ou difficultés familiales liées à un problème de santé

« parent » ou « enfant ».

La prise en charge financière par les organismes n'est ni immédiate, ni systématique. Les prescriptions des médecins et assistants sociaux doivent être suivies d'un dépôt de dossier dont l'instruction peut demander plus de deux mois.

Afin que la personne âgée puisse conserver un confort de vie chez elle, tout en bénéficiant de la présence rassurante de l'aide à domicile, il vaut mieux anticiper les situations de dépendance plutôt que d'être contraint de réagir dans l'urgence.

Les membres de l'association sont à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à trouver la solution la mieux adaptée à vos besoins.

Des aides fiscales peuvent être accordées aux personnes en activité et aux personnes retraitées.

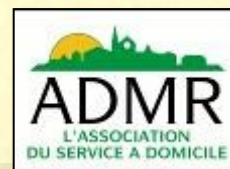
L'Association est gérée par une petite équipe de bénévoles actifs, très impliqués dans son fonctionnement au quotidien.

Nous invitons les personnes souhaitant s'investir dans cette mission sociale et solidaire à nous rejoindre.

Pour tous renseignements : ADMR-Maison Médicale du Plateau, 155 boulevard de la mairie 38110 LA CHAPELLE DE LA TOUR.

Tél/FAX 04 74 97 20 27. Accueil du public Mardi et Jeudi de 9 heures à 12 heures.

Le Président :
Robert CAILLET



Vie des Associations

À LA CROISÉE DES CHEMINS

SOINS ETHIQUES et EQUITABLES

Prendre soin de soi, prendre soin des autres

La Croisée des Chemins réalise **des soins de confort par la chaleur** auprès de personnes atteintes de maladies graves, en fin de vie ou souffrant de handicap et dispense ces soins à titre de bien être auprès de toute autre personne.

Elle a pour but de faire vivre un système appelé « **soins éthiques et équitables** » qui permet l'accès aux soins à toute personne, quelles que soient ses ressources et la gravité de sa maladie.

Toute personne recevant un soin de chaleur pour son mieux être permet l'accès à ces mêmes soins à une personne malade, à faibles revenus.

SOINS DE CHALEUR

LES EFFLEURAGES RYTHMIQUES :

Les effleurages sont « **des massages** » doux et enveloppants. Ils amènent la chaleur et sont comparables dans leur rythme à une vague ou à une respiration. Ils réhabilitent l'être dans son corps, soulagent, allègent, vivifient, remettent en mouvement.

Les huiles de massage utilisées sont d'origine biologique et personnalisées

au chevet du patient : une huile particulière avec des plantes particulières propres au besoin de chacun.



LES ENVELOPPEMENTS :

Les enveloppements sont réalisés sur des surfaces plus en moins grandes du corps avec des substances d'origine biologique : herbes (en tisanes), teinture-mère (diluées), huiles végétales (de lavande, arnica...). Des linges en fibres naturelles (tissus en coton, laine, flanelle) enveloppent le corps et maintiennent la chaleur corporelle. Les applications sont multiples : troubles du sommeil, digestifs, douleurs ...

Ces soins de chaleur sont réalisés par une infirmière de formation, à domicile ou sur le lieu de l'association

CONTACT : A LA CROISÉE DES CHEMINS.

Sophie Martin. 268 ,rue des Noisetiers. 38110 ROCHETOIRIN.

Tél : 06 80 23 84 89.

Email : croiseedeschemins@hotmail.fr

ADHÉSION À L'ANNÉE 15 Euros.

SOINS : (compresses ou effleurages) :

- ▶ 30 Euros la séance d'1 h.30 pour les adhérents,
- ▶ 35 Euros pour les non-adhérents.

RDV : 9 h/10 h30/13 h/14 h30/16 h

Lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1 fois par mois le mercredi et samedi après midi.

Des **bons cadeaux** sont en vente sur le lieu de l'association.



ARTS PASSION - Peinture et dessins



COURS DE PEINTURE :

L'association « Arts Passion » fait sa cinquième rentrée à Rochetoirin. Nous comptons aujourd'hui une dizaine de participants. Certains font de l'aquarelle, d'autres de la peinture à l'huile ou acrylique, d'autres encore sont adeptes du mélange des techniques. Chacun travaille à partir d'un modèle qu'ils ont choisi, Marlène, l'animatrice, est là pour corriger le dessin, donner des conseils sur la couleur et l'harmonie du tableau, dans une ambiance détendue conviviale.

Pour plus d'informations contactez Marlène au 06.08.18.40.97



EXPOSITION « ROCHETOIR'IN ART »

Paysages, portraits, sculptures. Il y en avait pour tous les goûts à l'exposition

d'arts présentée par les peintres et sculpteurs de Rochetoirin, le week-end du 21 et 22 septembre 2013. Une douzaine d'artistes locaux et quelques participants aux cours de peinture proposés par l'association « Arts Passion » nous ont proposé des œuvres éclectiques et leurs qualités ont été unanimement saluées par le public.

Nous pensons reconduire cette exposition chaque année. Nous faisons donc appel à tous les artistes amateurs de Rochetoirin à venir présenter leurs travaux.

Cette exposition est entièrement gratuite, elle vise uniquement à mettre en avant l'art sur la commune.

Si vous souhaitez participer à la prochaine exposition, je vous invite à vous faire connaître auprès de la mairie.

Vie des Associations

P'TITS BOUTS D'TISSUS

L'association des p'tits bouts d'tissus, établie à Rochetoirin depuis 2009, se réunit chaque mardi de 9 h. à 12 h, de 13 h.30 à 16 h.30 et de 20 h. à 23 h. Elle compte une cinquantaine d'adhérentes.

L'association fonctionne sur le partage des savoirs et les échanges, ce qui permet à chacune, débutante ou très expérimentée de réaliser des ouvrages dans des domaines créatifs différents tel que :

- ▾ patchwork
- ▾ broderie traditionnelle
- ▾ broderie point de croix
- ▾ broderie hardanger
- ▾ broderie suisse
- ▾ broderie mounmelick
- ▾ boutis
- ▾ ouvrages feutrine, etc...



Dans le courant de l'année, des journées à thème sont proposées, aussi que des visites de salons de loisirs créatifs et des expositions.

Chaque année, l'association apporte sa contribution aux différentes manifestations organisées par la commune et notamment le marché de printemps. Cette journée est importante pour les p'tits bouts d'tissus. C'est une journée solidarité à laquelle tous les participants, les membres du comité des fêtes et toutes les autres associations du village s'associent. Chacune d'entre nous offre des ouvrages qui sont vendus aux profits d'associations caritatives. Handichiens et Isa à Morestel ont été choisis cette année.



Outre les manifestations, dans le cadre du centre aéré, 4 fois dans l'année, plusieurs adhérentes animent une matinée travaux manuels avec les enfants qui le souhaitent. Le thème est choisi par Raphaël, le directeur du centre aéré.

Nous ne sommes jamais à court d'idées et toujours à la recherche de tissus, boutons, galons et de temps !

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter sa Présidente,

Mme Georgette Gauthier

04 74 97 53 67,

qui se fera un plaisir de vous répondre.



G'NILLES ROCHETOIRINOIS

Le G.C.R. a vécu une année 2013 riche en animations ponctuée par un voyage dans la Drôme :

Convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots de l'association ouverte à tous, dont les membres sont des Rochetoirinois de tous âges qui aspirent à un même but : partager d'agréables moments entre gens du village et proches alentours.

L'ensemble de l'équipe a été confirmée dans ses fonctions :

- **Coprésidents:** Serge Paris et Jacky Chenavier
- **Trésorier :** Michaël Compagnon
- **Vice-trésorier :** Gauthier Belmont
- **Secrétaire :** Nicolas Paris
- **Vice-secrétaire :** Thibaut Biard

Le traditionnel concours de coinche du club est reconduit cette année, promettant de longues soirées animées dans les chaumières.



Parmi les prochains rendez-vous fixés par le G'nilles club, sont à noter :

- La matinée Diots qui aura lieu le dimanche 26 janvier 2014.
- La soirée des Ninières (gaufres à l'ancienne autour du feu sur un nouvel emplacement) le samedi 15 Février 2014.
- La finale du concours de coinche à la salle des fêtes le samedi 26 Avril 2014
- Le voyage annuel le dimanche 24 Août 2014



Vie des Associations

A VOTRE PORTÉE

Cette association a pour but de faire le lien entre des musiciens et des chanteurs, amateurs ou non du bassin Nord-Isérois. Elle permet aux passionnés de musique de se connaître, de pouvoir communiquer entre eux, et pour ceux qui le souhaitent, de jouer ensemble dans une ambiance conviviale lors de répétitions ou de concerts. Le collectif se rassemble le mercredi (y compris pendant les vacances scolaires), de 21h à 22h30 à la salle des fêtes de Rochetoirin.

Pour des raisons pratiques, les musiciens adhérents doivent posséder leur propre instrument.

En ce qui concerne, les voix, il est absolument nécessaire de chanter juste.

Actuellement, nous sommes à la recherche surtout de musiciens, bassiste (en priorité), guitariste ou violoncelliste notamment.

Le répertoire joué est évolutif, il aborde tous les styles musicaux de la variété française intemporelle (Jean Ferrat, Michel Berger, Véronique Sanson...) aux hits pop Rock anglophones du moment (James Blunt, Muse, Pink...) afin de plaire à chacun.

L'adhésion est pour l'instant limitée aux jeunes et aux adultes de plus de 17 ans, elle est ouverte aux communes extérieures.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter

Anne-Lise VINCENT,

Présidente fondatrice de l'association,

par mail (de préférence)

annelise.vincent@gmail.com

ou par Tél: 06 14 88 38 32.



LA FOULÉE ROCHETOIRINOISE

La Foulée Rochetoirinoise, association sportive créée le 17 mars 2004, compte une soixantaine d'adhérents.

Très active, elle propose des randonnées dans les environs, tous les mardis après-midi, des sorties à la journée dans la région le jeudi ; ainsi que des sorties raquettes pendant la période hivernale.

Les adhérents peuvent également bénéficier de formations : orientation, lecture de carte, ... ainsi que des cours de secourisme.

N'oublions pas la randonnée annuelle organisée le 2^{ème} dimanche d'octobre.

Des manifestations conviviales rassemblent aussi les membres de La Foulée Rochetoirinoise lors de soirées bugnes, galettes des Rois, raclette, projections de films et photos.

Pour toutes informations, s'adresser à René GRASSET, Président

Tél. 04.74.83.62.78



Vie des Associations

F.A.R.E.

Foyer d'Animation Rurale et Éducatif
Association créée en 1972
Contact Française : 06 84 80 98 47

De nouvelles activités ont vu le jour depuis septembre 2013

- **Le step-sculpt**, le mardi soir de 20 h30 à 21 h30



- **Et la Zumba** le mercredi de 17 h00 à 18 h00

Ces deux activités étant animées par Angélique.

- le lundi et le jeudi de 17 h à 18 h, Elsa initie les plus jeunes (de 5 à 7 ans et de 8 à 10 ans) **à la danse latine et au rock.**

Et puis il y a toujours

- **Le Yoga** le mardi soir animé par Armelle BONNAIRE
- **Le Country**, animée par Estelle MONTET. Les cours étant répartis sur 3 soirs, le mardi pour les débutants, le jeudi pour les 2ème et 3ème année et le mercredi soir pour les « avancés »



- **la pétanque**, les lundis et vendredis après midi.
- **La marche détente**, les mercredis après midi et les dimanches matin.
- **les cours de fitness et renforcement musculaire du lundi** sont dispensés par une nouvelle animatrice Khadra et ont lieu de 19 h à 20 h30.



Manifestations réalisées en 2012-2013.

- **La soirée country du 9 mars** a vu le retour des Mariottis Brothers.
- Encore cette année la pluie et le froid ont empêché le déroulement du vide grenier le 21 avril. **Il a eu lieu finalement le 7 juillet** sous un soleil de plomb, avec une délocalisation sur la route de Pétrieu, le terrain habituel n'étant plus accessible, compte tenu de la construction de logements.



Les manifestations pour la saison 2013-2014

- **CONCERT MICKAEL JONES** Samedi 28 septembre 2013
- **APRÈS MIDI CD COUNTRY** Dimanche 3 novembre 2013
- **SOIRÉE FARE** Samedi 8 mars 2014
- **VIDE GRENIER** dimanche 27 avril 2014
- **FETE DE LA MUSIQUE** Samedi 28 juin 2014
- **ASSEMBLEE GÉNÉRALE** vendredi 4 juillet 2014



Les Mariotti-Brothers



Michaël JONES



Le 28 septembre nous avons eu l'honneur d'accueillir l'artiste **Michaël JONES**. Cette soirée a débuté en 1ère partie avec **DUO-WITNESS** qui a enthousiasmé les nombreux spectateurs présents. bercé et emporté par le nouvel album de Michaël JONES et des reprises du trio **GOLDMAN-FREDERIKS-JONES**, le concert fut un pur moment de bonheur, dans une ambiance intimiste et conviviale.

Encore MERCI à tous

Vie des Associations

F.N.A.C.A

L'année 2013 a été marquée par l'exposition photos sur la guerre d'Algérie du 17 au 19 mars à la salle des fêtes de Rochetoirin.



Le 3 mars 2013 : repas dansant. De nombreux participants ont partagé une choucroute alsacienne préparée par Monique Yvrard de la « Taverne Rustique » de Saint-Chef tandis que l'animation musicale était confiée à



l'orchestre de Michel Durand.

La cérémonie du 19 mars a enfin été reconnue officiellement par le gouvernement comme seule date historique pour l'hommage qui est dû aux 30 000 « Morts pour la France » en Afrique du Nord entre 1952 et 1962. Cinq membres de la FNACA de Rochetoirin sont allés à Paris, participer à la



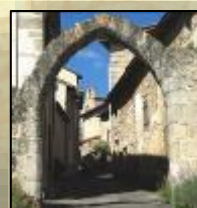
grande commémoration organisée par la capitale. A Rochetoirin, la cérémonie a eu lieu à 17 heures au monument aux morts, faisant suite à celle du Mémorial de Montferlat.

Comme toujours, la population, les enfants des écoles et les comités du secteur ont participé nombreux aux



différentes cérémonies, comme celles aussi du 8 mai et 11 novembre au cours desquels œuvrait notre maître de cérémonie, Jean HUSNI avec notre jeune porte drapeau, Baptiste.

Le voyage annuel s'est effectué à Thiers. Puis découverte du village médiéval de Cervières



avec visite de la Maison des Grenadières, musée des brodeuses de fil d'or qui fabriquent les décorations des

représentants de l'État français et de l'armée française. Puis déjeuner au cabaret music-hall « Le Moulin Bleu. », suivi d'une revue avec costumes et animation dansante.

Le 26 septembre 2013, la réunion des FNACA du secteur 7 a eu lieu à la salle des fêtes en présence du conseiller général, Pascal Payen et du maire, Marie-Christine Frachon.



Vie des Associations

SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles est une association loi 1901 administrée par un bureau. Sont membres tous les parents des enfants de l'école et les enseignants.

Le Sou organise des MANIFESTATIONS : Soirée Halloween (buvette et petite restauration), vente de pizzas, vente de plats traiteur, soirées, tombolas, kermesse...

Pour financer les PROJETS PEDAGOGIQUES proposés par les enseignants dans le cadre scolaire :

- Sorties de fin d'année, transport à la piscine, à la médiathèque, visites, rencontres sportives...
- Transport et financement d'une partie du séjour en classe découverte pour les CM1-CM2
- Atelier jeux en bois, spectacle de Noël, cadeaux de Noël des classes et sachets de chocolats pour les enfants

Les familles paient une cotisation annuelle et participent au séjour en classe découverte.

L'équipe actuelle :

PrésidenteSandra FERNANDEZ
Trésorière Gaëlle DUBUISSON
Vice-trésorière Pascale LOUBET
Secrétaire..... Nadège BOFFARD
Vice-secrétaire Delphine BORELLA

L'association ne peut fonctionner qu'avec votre aide et votre soutien.

Venez nous rejoindre dans une ambiance sympathique et conviviale !

Merci à tous ceux qui sont présents chaque année.

Toutes les idées lumineuses, les remarques sont les bienvenues. Le Sou des Ecoles reste à votre écoute !

Vous pouvez nous joindre par mail :

soudesecolesderochetoirin@gmail.com



COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES

Nous profitons de ce bulletin pour préciser le rôle du Comité Municipal des Fêtes. Il représente tout d'abord un trait d'union entre toutes les associations de la commune. A l'aide des bénévoles de ses manifestations, il a également pour but d'investir dans du matériel pour la salle des fêtes, utile aussi bien pour les particuliers qui utilise la salle des fêtes lors des manifestations privées que pour toutes les associations du village. Ces derniers temps, nous avons investi dans l'achat de tables, chaises, vaisselles, sono, machine à glaçons etc. Il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons trois manifestations principales dans l'année :

- Le marché de Pâques
- Fête du 14 juillet
- Une soirée repas-dansant en octobre à thème (cette année, les **Ch'Tis** étaient de retour).

Nous ne pourrions pas réaliser de tels événements sans les bénévoles et l'investissement des associations, nous tenons à les remercier sincèrement pour leur dévouement et leur disponibilité.

En 2014, des responsables du bureau ne souhaitant pas poursuivre leur mission, nous espérons vivement que les nouveaux membres garderont l'esprit de convivialité et de bonne humeur que nous avons instauré.



Vie des Associations

O.R. FOOTBALL DE ROCHETOIRIN

Des effectifs en hausse

Les dirigeants l'avaient annoncé, l'OR déploie de gros moyens pour développer son école de foot. C'est ainsi que pour sa 37^e année, le club, après avoir recruté des éducateurs et nommé Bertrand Gallian à la tête de ceux-ci, les effectifs ne cessent d'augmenter, mieux cette saison, ils ont pratiquement doublés ! Cette école de foot est la grande force du club, et le meilleur gage pour l'avenir. Les équipes seniors et vétérans ont, elles



aussi été renforcées, et effectuent une très belle saison. Avec 140 licenciés, cette saison 2013-2014 se classe à la seconde place en effectifs, de toute l'histoire du club.



Le site internet

Autre grande fierté du club, son site internet www.olympic-rochetoirin.com attrayant, mis à jour quasiment quotidiennement, par Nicolas Paris et ses adjoints, il est le véritable lien entre les membres du club, et contient une foule d'informations pour la bonne marche des activités de l'association. C'est aussi un superbe album photos, actuelles et anciennes où l'on mesure bien tout le chemin parcouru par l'OR depuis 1977, sa place capitale dans l'animation du village et son action auprès des jeunes.

Les visiteurs sont très nombreux et assidus, puisque à fin 2013, le site compte environ 35 000 connexions !



Les sponsors

Eux aussi de plus en plus nombreux, sensibles aux efforts des dirigeants pour développer le club, une quarantaine de sociétés apportent un soutien important aux finances, car un tel engouement, nécessite un budget conséquent en terme de fonctionnement, matériel, équipements, etc ... Ces sponsors sont visibles sur le calendrier annuel et bien entendu sur le site internet.

Le soutien de la mairie est aussi capital, notamment au niveau des infrastructures mise à la disposition des footballeurs.



Les dates à retenir

- début septembre : Tournoi Jeunes et vétérans,
- mi-novembre : journées Beaujolais nouveau,
- début décembre : vente des calendriers,
- mi-mars : Soirée de la St Patrick,
- fin mai : journée du souvenir Jérôme Val,
- mi-juin : assemblée générale.



Evènement

Le club pense aussi à fêter dignement ses 40 ans, et prépare d'ores et déjà une fête, qui pourrait ressembler aux célèbres " Entre-villes foot " qui ont drainé des milliers de spectateurs pendant près de 25 ans dans les années



Vie des Associations

UNITÉ TACTIQUE D'AIRSOFT 38

QU'EST-CE QUE L'AIRSOFT ?

À l'origine, **Airsoft** désigne l'utilisation pour les **loisirs** de **répliques** d'armes (*airsoft gun*) propulsant par gaz ou air comprimé des **billes** de matière plastique de diamètre 6 mm. À l'origine conçues pour le tir sur cible ou la collection, des passionnés ont eu l'idée d'utiliser ces répliques dans une **activité ludique** opposant, en général, deux **équipes** dont les joueurs sont munis d'une protection oculaire (obligatoire) et d'une ou plusieurs répliques. En l'absence de marque colorée signalant le contact avec la cible atteinte (les billes étant rigides et ne contenant aucun colorant, à l'opposé de l'activité paint-ball), le jeu repose uniquement sur le **fair-play** des joueurs touchés.

Il existe de nombreux types de scénario pratiqués couramment : la capture de drapeau, le *deathmatch* en équipe, la prise de bunker ou encore la protection de VIP.

De par sa nature, l'Airsoft est souvent victime d'a priori. Que ce soit au niveau des tenues (la majorité des joueurs, pour des raisons tant pratiques qu'esthétiques préfèrent des vêtements camouflés ou d'inspiration militaire) que des répliques d'armes utilisées (qui ressemblent à s'y méprendre à des armes réelles, même de très près), il est donc évident que pour le profane, cette activité peut être génératrice d'interrogations. Il se peut aussi que la pratique de l'Airsoft soit assimilée à de la préparation paramilitaire ou à des groupes extrémistes.

En réalité, les pratiquants sont à l'image de la population, regroupant des personnes de tous horizons, de toutes professions et de tous âges (certains pratiquants ont plus de cinquante ans). Il n'y a pas encore d'étude sociologique sur cette pratique, bien que des projets soient en cours, mais la fréquentation des forums internet dédiés à l'activité est révélatrice de ces faits : tout le monde peut pratiquer (dans les limites de la législation) et tous les milieux socio-culturels et professionnels sont représentés.

Sous ses apparences guerrières, l'airsoft est avant tout un jeu, une activité de plein air comme une autre, permettant la dépense physique, le contact avec l'autre, l'entraide. Nous sommes de grands enfants retrouvant le plaisir de jouer aux cowboys et aux indiens mais avec des moyens d'adulte !!

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes une association loi 1901 déclarée en février 2009. Notre but est de pratiquer et faire découvrir notre loisir en toute sécurité. Depuis notre création, notre effectif se situe entre 12 et 18 personnes. Le bureau est actuellement composé d'un président, d'un trésorier et d'un chargé de communication.

Au vue de la réglementation Française régissant l'achat et la possession de réplique d'arme, notre association est ouverte uniquement aux personnes de plus de 18 ans.

La cotisation 2013 (janvier à décembre) est de 25 €.

Notre association est en capacité d'accepter une dizaine de location de matériel (1 réplique, une protection oculaire et 2000 billes) pour venir découvrir notre loisir (20 € par personne).

Vous pouvez nous contacter via notre blog : www.uta38.com, notre forum : <http://uta38.xooit.fr>, notre adresse mail : association.uta38@gmail.com ou contacter notre Président Philippe : 06.07.40.45.82.

Par respect pour la nature nous imposons l'utilisation de billes biodégradable pour jouer sur les terrains dont nous avons la responsabilité.

OU JOUONS-NOUS ?

Nous avons l'autorisation de jouer sur un terrain (forêt) de la commune de Saint Geoire-en-Valdaine (30 mn de Rochetoirin). Cependant, nous sommes en recherche constante de nouveaux terrains (Sur Rochetoirin par exemple !!).

Pour varier notre style de jeu (et pour l'hiver !!), nous recherchons également l'accès à un bâtiment genre usine désaffectée.

Si vous pensez pouvoir nous aider, n'hésitez surtout pas à nous contacter.



COMOS COMPAGNIE

COMOS Compagnie anime des ateliers théâtre pour enfants, adolescents et adultes à Rochetoirin les mercredis de 10h à 11h30 et de 14 h à 15 h30.

Pour connaître les horaires des autres ateliers contactez nous :

par tél. : **04.74.97.33.54**

ou par mail comos@orange.fr

ou connectez-vous sur notre site internet : comos38.fr



Vie des Associations

LA MAISONNÉE - INITIATIVES SOLIDAIRES



Association loi 1901

L'association « **La Maisonnée : Initiatives solidaires** » a pour objectif de favoriser et dynamiser la solidarité entre les générations.

L'association soutient les aidants familiaux en organisant :

- ▶ des «Rendez-vous des aidants familiaux», groupes de réflexion et d'échanges. Avec le concours de professionnels de la santé, plusieurs thèmes sont abordés : la maladie d'Alzheimer, l'annonce d'un handicap ou d'une maladie grave, les limites du maintien à domicile, quelles aides

pour le maintien à domicile des personnes âgées, aides techniques, aménagement du logement pour faciliter la vie.

- ▶ Des permanences les 1er et 3ème lundi de chaque mois de 10 h. à 12 h. dans la salle de réunion de la salle des fêtes de Rochetoirin.

Accompagner un parent âgé, un proche malade ou handicapé est souvent compliqué. Les aidants pensent rarement à demander de l'aide pour eux-mêmes, c'est le paradoxe de l'aide aux aidants.

Ces rencontres permettent d'échanger et de s'informer sur les différentes aides pour ne pas s'épuiser inutilement et améliorer le quotidien des personnes dépendantes et de leur famille.

La Maisonnée Initiatives solidaires

141, route de Vignieu
38110 ROCHETOIRIN

E-mail : lamaisonnee.inisol@gmail.com

Tél : **06 32 23 15 28**

- Présidente : Geneviève COTTIN
- Trésorier : Gilles Mary TERISSE
- Secrétaire : Nicole POLETTE



TAKATAPELLA

Notre groupe est né lors de stages de percussions ans Avenièrès. Depuis plusieurs années, l'association TAKATAPELLA s'est implantée à Rochetoirin. Nous jouons ensemble depuis plus de 12 ans, en diversifiant au fil du temps nos influences et notre répertoire. Nous jouons essentiellement des morceaux traditionnels d'Afrique de l'Ouest et des Caraïbes, arrangés à notre façon bien sûr.

Que fait-on ?

Notre grand plaisir est de jouer en public nos morceaux antillais, malinké et du monde ! Nous jouons du djembe, mais aussi d'autres instruments d'Afrique de l'Ouest (dundun, balafon, tambours d'eau, etc.), des Antilles (gwoka, ti-bwa), et même du Brésil (agogos). Cette année, balafons, calebasses et autres tambours d'eau sont venus apporter de nouvelles couleurs à notre musique. Nous aimons découvrir de nouveaux instruments et ramener au groupe des nouveautés de nos voyages ou influences respectives.

Chaque membre du groupe est aussi chanteur, car nous aimons aussi donner de la voix !

Il nous était souvent demandé si nous pouvions faire découvrir notre passion :

Nous avons organisé un cycle d'initiation sur le premier semestre 2012 et vous avez peut-être vu certains participants nous accompagner lors de la fête de la musique de Rochetoirin.

Lors de notre fête annuelle du 14 octobre, d'autres personnes sont venues pour une initiation l'après-midi. Nous avons eu le plaisir de jouer avec eux le soir.

Donc, depuis le 2^{ème} semestre 2012, nous transmettons notre savoir à travers des cours de percussions (deux vendredis par mois) et nous nous produisons en public avec les élèves (fête de la musique des Avenièrès et de Rochetoirin).

Vous pouvez nous contacter :

soit par mail : takatapella@orange.fr

soit en téléphonant au :

04 74 83 66 48

06 66 60 74 48



Vie des Associations

CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2013 a été marquée par l'arrivée de nouveaux adhérents à la plus grande satisfaction de tous.

Le Club a participé aux différentes activités organisées dans la commune, comme le marché de Pâques.

Les bons moments ne sont pas oubliés et c'est avec délice et dans la bonne humeur que les membres ont organisé leur sortie annuelle au restaurant de l'Étang de Rosière.

En octobre, a été fêté joyeusement l'anniversaire de la doyenne, Madame Germaine MOINE (91 ans).

La période de fête ne fut pas oubliée et en cette occasion, de délicieuses bûches de Noël ont fait la joie des gourmands.

Le Bureau et tous les membres du Club vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2014.



A.F.V. DE ROCHETOIRIN

Cette saison encore, l'association FOOT VETERANS de notre commune promène ses crampons tous les vendredi soir sur les terrains du Nord Isère.

Des efforts sportifs et une grande solidarité pour ces joueurs de plus de 35 ans qui pratiquent leur sport dans une ambiance de franche camaraderie.

Les 18 joueurs du président Stéphane Meunier apprécie aussi particulièrement les troisièmes mi-temps festives qui entretiennent les bonnes relations entre tous ces anciens joueurs de notre région regroupés au sein du challenge de l'amitié, une compétition amicale où l'esprit l'emporte sur le résultat.



CROIX ROUGE FRANÇAISE

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.

Les anciennes délégations de la Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité. Notre territoire d'action correspond aux 4 cantons de la Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), d'alphabétisation, de vente de vêtements d'occasion à

bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Nous avons pour projet dans les mois à venir la construction d'un local neuf qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, forma-

teurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le :

06 84 59 69 78.



Vie des Associations

OSEZ - GROUPE



OSEZ Groupe est un acteur de développement économique en matière d'emploi qui depuis sa création en 1996 intervient sur 11 cantons du Nord Isère ainsi que sur les cantons de Vienne et de Roussillon. 6 agences vous accueillent : La Tour du Pin (siège), Bourgoin-Jallieu, Morestel, Villefontaine, Chavanoz et Vienne.

L'activité :

Relais entre l'offre et la demande, OSEZ Groupe propose des missions de travail aux demandeurs d'emploi, et apporte des solutions dans la gestion des ressources humaines des entreprises, des artisans, des collectivités locales, des associations, des particuliers.



L'équipe d'Osez Groupe

En lien avec un vaste réseau de partenaires, qui agit au niveau de l'emploi, du handicap, du logement, de l'aide à la mobilité, la formation... (Pôle Emploi, Missions locales, CLI, Cap Emploi/Ohé Prométhée, SIAE...), OSEZ Groupe participe activement à la vie sociale et économique locale.



Les valeurs :

Animée des valeurs de l'économie sociale et solidaire, avec Marie Christine MOSNIER, directrice du groupe et sous la présidence de Monsieur Jean DAUJAS, l'équipe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Un suivi soutenu des salariés est assuré pour valoriser leurs compétences, suivre l'évolution de leurs projets tout en respectant une bonne adéquation entre les attentes des demandeurs d'emploi et celles des clients.

Les secteurs d'activité :

Ils sont nombreux et peuvent déboucher sur de l'emploi durable, quelquefois précédé de formations.

- **Particuliers** : tâches ménagères (ménage, repassage,...), Aide à la personne fragilisée (aide aux gestes de la vie quotidienne, préparation des repas, courses, aide à la toilette, aide administrative...), Garde d'enfants et de nourrissons, Entretien du jardin...
- **Entreprises** (BTP, Logistique, Transports, Tertiaire, Nettoyage, Hôtellerie/restauration...)
- **Artisans** (Menuiserie, plomberie, Maçonnerie, Peinture, Vente...)
- **Collectivités locales** (Services administratifs : secrétariat, aide au recensement, mise sous pli, distribution document, Atsem/garderie scolaire, Aide-Cuisiniers, Agents techniques : voirie, entretien espaces verts, Agents d'entretien des locaux, Agents de déchetteries / Rippeurs).
- **Associations/ Bailleurs / Foyers** (Secrétaires, Aide-Educateurs, Veilleurs de nuit, Nettoyage, Manutention...)

L'Agence référente de votre commune :

Elle est située à La Tour du Pin : 4, rue du Dr Paul Sage. Tél : 04 74 83 20 95

La responsable de l'Agence : Pierrette MAUFRAS

La secrétaire de l'Agence : Sandrine URIBES

La chargée de Développement : Lauri GRANGE

Vie des Associations

AMICALE DON DU SANG

La Tour du Pin & ses environs

Responsables Rochetoirinois :

Josiane CHENAVIER - Paul PARIS - Hélène LARDON

Deux collectes de sang sont organisées chaque année sur la commune de Rochetoirin, en général une en février-mars et une en fin d'année.

Les tableaux ci-dessous présentent le résultat des collectes réalisées en 2011 et 2012, sur les communes relevant de notre amicale :

	Date	Lieu	Présentés	Prélevés	Nouveaux
2011	09/03/2011	ROCHETOIRIN	80	70	3
	14/03/2011	STE BLANDINE	65	57	1
	22/03/2011	LA TOUR DU PIN	97	86	3
	01/04/2011	LA CHAPELLE DE LA TOUR	106	97	1
	20/05/2011	LA TOUR DU PIN SPORTIFS	72	65	7
	22/07/2011	ST JEAN DE SOUDAIN	114	106	7
	26/07/2011	LA TOUR DU PIN	117	106	10
	09/08/2011	ST CLAIR DE LA TOUR	74	68	2
	09/12/2011	LA CHAPELLE DE LA TOUR	103	94	8
	22/12/2011	LA TOUR DU PIN	107	101	12
	29/12/2011	ROCHETOIRIN	88	83	4
	2011	LYCEE ELIE CARTAN	39	28	11
TOTAL			1023	933	58

	Date	Lieu	Présentés	Prélevés	Nouveaux
2012	02/03/2012	ROCHETOIRIN	96	87	6
	06/03/2012	LA TOUR DU PIN	109	89	3
	18/05/2012	LA TOUR DU PIN SPORTIFS	82	77	11
	24/05/2012	LA CHAPELLE DE LA TOUR	142	130	9
	15/06/2012	STE BLANDINE	79	70	5
	07/08/2012	ST CLAIR DE LA TOUR	93	80	2
	14/08/2012	ST JEAN DE SOUDAIN	75	68	1
	09/10/2012	LA TOUR DU PIN	119	112	9
	19/10/2012	LA CHAPELLE DE LA TOUR	109	104	5
	18/12/2012	LA TOUR DU PIN	97	89	1
	27/12/2012	ROCHETOIRIN	112	99	5
	2012	LYCEE ELIE CARTAN	38	31	21
TOTAL			1113	1005	57

**Donner son sang est un geste sûr,
Ce que vous pouvez offrir aujourd'hui,
Vous en aurez peut-être besoin demain...**



LES COLLECTES POUR 2014

Lieu	Dates	Lieu	Horaire
LYCEE ELIE CARTAN			
ROCHETOIRIN	25 Février 2014 22 Décembre 2014	Salle des Fêtes Salle des Fêtes	17h00 à 20h00 17h00 à 20h00
LA TOUR DU PIN	04 Mars 2014 7 Octobre 2014 30 Décembre 2014	Salle Equinoxe Salle Equinoxe Salle Equinoxe	16h30 à 20h00 16h30 à 20h00 16h30 à 20h00
LA TOUR DU PIN SPORTIFS	10 Juin 2014	Stade de Rugby	17h00 à 20h00
LA CHAPELLE DE LA TOUR	9 Mai 2014 17 Octobre 2014	Gymnase Gymnase	17h00 à 20h00 17h00 à 20h00
STE BLANDINE	14 Mai 2014	Salle des Fêtes	17h00 à 20h00
ST CLAIR DE LA TOUR	4 Août 2014	Salle des Fêtes	17h00 à 20h00
ST JEAN DE SOUDAIN	12 Août 2014	Salle des Fêtes	17h00 à 20h00

Afin que notre amicale puisse perdurer et que les collectes de sang puissent se dérouler au plus près de chez vous, nous recherchons des bénévoles pour nous aider et nous soutenir dans notre action.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre correspondante :

Josiane CHENAVIER Tél. 06-10-92-85-79

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Chaque année, l'amicale organise son assemblée générale. Ce moment de convivialité permet à tous les acteurs de se retrouver : les élus locaux, un représentant de l'Etablissement Français du Sang, la présidente de l'ADMO 38 (association pour le don de moelle osseuse), les amicalistes ainsi que les médaillés.

Le bilan moral et financier de l'année est dressé. Le représentant de l'EFS présente un rapport préconisant les objectifs et les actions à poursuivre pour réaliser les actions définies.

L'amicale profite de cette manifestation pour remettre le bénéfice de la soirée ADMO à son représentant.

L'AG se clôture par la remise des médailles aux grands donateurs et par un pot de l'amitié.

Cette année, l'amicale a tenu à féliciter les donateurs suivants de notre commune :

- **Serge PARIS et Michel GARCIN 100 dons**
- **Jacky FRACHON 75 dons**
- **Nadine PARERA SABATE 45 dons**



Prochaines manifestations sur 2014

- Loto annuel le 12 janvier 2014, salle Equinoxe
- Assemblée Générale le 26 septembre 2014 à Rochetoirin.



Un week-end à Aspach le haut



Au cours du week-end de Pentecôte, les Rochetoirinois ont pris la route pour Aspach-le-Haut.

Comme d'habitude, c'est encore avec beaucoup de chaleur que nos amis Aspachois nous ont reçus en cette belle journée ensoleillée..



Pendant l'apéritif offert, une gentille cigogne est même venue nous souhaiter la bienvenue.



Après les traditionnelles photos que chacun tenait à faire, nous sommes passés à table où nous attendait un appétissant cochon de lait accompagné de spaëtzlé, petites nouilles alsaciennes.



Après ce plantureux déjeuner, un certain nombre d'entre nous, a effectué une escapade fraîcheur sur le ballon d'Alsace.



Le lendemain, guidé par notre ami et talentueux Francis Louis, nous prenons le car pour Gommersdorf admirer les maisons à colombages.



Puis Francis nous amènent visiter le musée paysan d'Oltingue où chacun a pu découvrir les objets quotidiens de la vie rurale alsacienne des siècles précédents.



Baratte à beurre



Mécanisme d'horloge d'église.



Direction « Le Restaurant de la Couronne », à Carspach.



Un week-end à Aspach le haut

Et là, dans une ambiance joyeuse, fut servie la spécialité régionale : « La carpe frite ».



Après le repas, sous une petite pluie rafraichissante découverte des écluses du Canal du Rhône au Rhin, à Lutran-Valdieu



Lundi, pour certains, visite du musée automobile de Mulhouse : la Collection Schlumpf.

Ce Musée national de l'Automobile est l'aboutissement de la passion d'un homme : Fritz Schlumpf, qui toute sa vie durant, a collectionné les voitures d'exception. En 1935, Fritz se lance avec son frère dans l'industrie lainière à Malmerspach (Haut-Rhin). Leur fortune continue de s'accroître et Fritz collectionne les voitures, abritées dès 1964 dans sa filature de Mulhouse qui deviendra le musée d'aujourd'hui.

Après un conflit social très violent dans les années 70, les Schlumpf se "réfugient" en Suisse, abandonnant leur précieuse collection.

Le Conseil d'Etat la classe "monument historique". Désormais, cette collection de 200 voitures se présente comme le plus grand musée de l'automobile au monde. On peut y admirer des chefs d'oeuvre tels des Rolls Royce, des Mercedes, des Hispano-Suiza et les célèbres Bugatti Royale.

Quelques photos...



L'après midi, tous se retrouvent à la Maison des Associations pour le pot de l'amitié et après que chacun se dit au revoir, retour vers Rochetoirin.



Conte de Noël : Le Miracle du Rouge Gorge

Comme ils le faisaient tous les jours en cette période de fin décembre, William et sa fidèle Ariane, superbe cocker, s'en allaient près de la forêt toute proche de leur maison.



Pour certains ceci aurait put paraître comme une simple et banale promenade, encore que ce jour là il ne faisait pas bon sortir car un vent glacé soufflant du nord freinait l'ardeur des plus audacieux. Pourtant tous deux bravaient ces conditions hivernales, mais dans un but bien précis. En effet, le froid glacial, la neige tombée en abondance, le verglas et le givre ne laissaient que très peu, sinon pas du tout de solutions pour les oiseaux et les petites bêtes vivant dans la forêt pour trouver de coin manger. Tout cela incitait nos deux compères, à se dévouer pour apporter de la nourriture à leurs petits amis du Grand-Bois.



William, ce jour-là, avait emporté dans une musette beaucoup plus de grains et de pain que d'habitude. Il y avait ajouté, plié dans un papier gras, un morceau de lard et quelques dés de margarine afin que les oiseaux puissent avoir, avec ces matières grasses, un peu plus de calories pour lutter contre le froid.

Alors qu'ils approchaient tous deux de la lisière de la forêt, Ariane légèrement devant, deux mésanges vinrent à leur rencontre, suivies de très près de plusieurs moineaux. Les bougres, ils avaient déjà deviné que le duo bienfaiteur était fidèle au rendez-vous journalier.

« - Attendez encore un peu mes amis, je ferai la distribution quand tout le monde sera là. ». En parlant de tout le monde, William entendait par là que manquaient encore à l'appel : les timides roitelets, les bouvreuils, les rossignols, chardonnerets et autres serins, canaris et rouges-gorges.

Ariane, dans sa petite tête bien pensante, savait que tous se rassembleraient dans la petite clairière et elle était déjà sur place, assise sur son séant à même une souche de chêne, malgré la fine couche glacée qui la recouvrait. Elle attendait le déroulement du rituel : son maître allait se défaire de la musette qu'il avait mis en bandoulière, la poserait sur le sol et en allait en extraire d'abord des grains de céréales et les lancerait à la volée et, dès cet instant, ce serait l'assaut de tous ces volatiles piaillant et pépiant à qui mieux, mieux.



Un spectacle attendrissant, avec William entouré de ces oiseaux de tous plumages et de toutes couleurs, dont certains peu farouches picoriaient à ses pieds ; spectacle que Ariane suivait de ses yeux veloutés tout en frétilant de la queue.

Quand vint le rituel de la distribution des miettes de pain, même tableau, même scène de joyeux pépiements.

Puis, William se rappela qu'il avait apporté de la matière grasse : il la disposa contre des encoignures de branche et le premier à venir s'en gaver fut le gros bouvreuil.

Et William s'en fut s'asseoir lui aussi sur une souche pour mieux observer le spectacle avec une envie folle d'applaudir. C'est à cet instant qu'il s'aperçut que sa fidèle Ariane n'était plus dans la clairière. Il scruta les environs, appela doucement, puis se décida à s'avancer plus en avant dans la forêt. Après avoir fait quelques pas, il entendit un faible aboiement venant du pied

d'un grand sapin : c'était Ariane. Penchée sur le petit corps d'un rouge gorge gisant sur le sol gelé, elle tentait d'un souffle de son museau de ré-



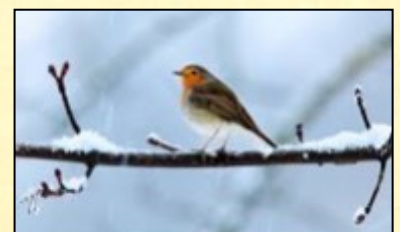
chauffer l'oiseau.

Brave bête, pensa William, qui à son tour se pencha près de ce petit corps apparemment sans vie. Lorsqu'il le prit délicatement dans sa main, il sentit sous le plumage un léger frémissement : il était encore vivant, mais il lui fallait certainement quelques soins et surtout le réchauffer.

Alors il se défit de son cache col dont il enveloppa le frêle petit oiseau et posa délicatement ce nid improvisé sur une basse branche de sapin et s'en fut chercher les grains et les quelques miettes de pain laissés un peu plus loin et lorsqu'il revint ce fut comme un enchantement...Son cache col avait fait place à une petite crèche dorée d'où s'envola un rouge gorge fringant et pépiant suivi dans son envol d'une longue trainée lumineuse telle une comète !

Aux pieds de William, Ariane paraissait médusée mais reprit rapidement ses esprits pour signaler, par un léger aboiement, qu'il était temps de rentrer et tous deux prirent le chemin du retour...mais en jetant un dernier regard derrière eux, ils ne virent plus rien, sinon que du haut d'un grand arbre, un chant joyeux s'éleva comme si la forêt voulait, à sa manière remercier William et Ariane d'avoir sauvé l'un des leurs !

Mine Ouche



Règles de bon voisinage

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX



Le brûlage des déchets verts est interdit en Isère : le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous déchets ménagers dont les feuilles mortes, les déchets verts de tonte de pelouse, de taille de haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- une voiture essence récente qui parcourt 8500 km (3500 km pour une voiture diesel)
- 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec chaudière fuel

- 40 à 400 trajets, selon le véhicule, pour rejoindre la déchèterie la plus proche.

Alors que faire de ses déchets ?

Pour les plus courageux, fabriquer son propre compost reste un moyen efficace de valoriser ses déchets. Mais cela demande de respecter quelques règles essentielles : varier la nature des déchets secs et humides, aérer et brasser et broyer les déchets importants à l'aide idéalement d'un broyeur à végétaux.

Pour les autres, le plus simple est de les apporter à la déchèterie intercommunale qui se charge de leurs revalorisation.

LES NUISANCES SONORES



Le bricolage : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- les jours ouvrables de 8 h.30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h.30
- les samedis de 9 h.00 à 12 h. et de 15 h. à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h. à 12 h.

(extrait de l'arrêté préfectoral n°97-5126)

Les cris d'animaux : en cas de nuisances sonores dues à un animal domestique, la réglementation s'applique 24h/24. Si un chien est laissé seul toute la journée et gêne son entourage par son aboiement, son propriétaire peut être poursuivi pour tapage diurne.



PLANTATION D'ARBRES ET ARBUSTES



Les articles 670 à 673 du code civil énoncent les règles de distance de plantation des arbres et arbustes en limite de propriété, ils précisent les droits et obligations des propriétaires et des voisins.

Les arbres dont la hauteur est supérieure à 2 mètres doivent être plantés

à 2 mètres au moins de la limite séparative. Les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 0,50 mètre de la propriété voisine. (La mesure doit être effectuée à partir du centre du tronc, pris au niveau du sol, jusqu'à la limite séparative).

Logements

OPAH - RÉNOVER ENSEMBLE

Vous habitez dans un logement qui manque de confort savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux.

Le conseil général de l'Isère avec l'ANAH (Agence nationale pour l'habitat) l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement, la CAF (caisse d'allocation familiale) et l'ARS (Agence régionale de la santé) lance un dispositif de lutte contre le mal logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.

• **Votre logement est dangereux**, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications, vos escaliers sont dangereux ou votre installation électrique est défectueuse....

- **Votre logement n'est pas étanche** et il vous protège mal de l'extérieur (vieilles fenêtres, humidité ...).
- **Votre logement est mal chauffé.**
- **Votre logement ne permet pas une hygiène correcte.**

Si vous êtes dans une de ses situations vous pouvez téléphoner au numéro vert

0800 300 163.

Cet appel est gratuit et un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.



Location de la salle des fêtes

La commune dispose d'une salle des fêtes composée d'une salle polyvalente, d'une cuisine, d'un bar et d'une salle de réunions. Les associations sont prioritaires jusqu'à l'établissement du calendrier des fêtes courant octobre pour l'année suivante. Ensuite, les habitants de Rochetoirin restent prioritaires jusqu'au 31 janvier avant que la salle ne soit proposée à des personnes extérieures.

Pour chaque réservation, un imprimé, disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, doit être rempli et retourné le plus tôt possible au secrétariat de mairie.

La salle des fêtes est louée non équipée de sonorisation.

Les tarifs de location sont fixés par délibération du Conseil municipal.



	SALLE POLYVALENTE	CUISINE	BAR	CHAUFFAGE (octobre à avril inclus)	SALLE DE REUNIONS
Associations de Rochetoirin y compris ADMR et Amicale donateurs de sang	110 €	25 €	40 €	0 €	50 €
Habitants de Rochetoirin : Fête familiale uniquement (*)	150 €	30 €	50 €	60 €	70 €
Habitants de Rochetoirin : Autre réunion de famille (**)	300 €	60 €	100 €	60 €	140 €
Extérieurs : particuliers, CE, associations	700 €			70 €	
Caution	500 €				500 €

(*) = fête familiale : mariage, baptême, anniversaire... des habitants et leurs enfants ayant leur résidence principale sur la commune

(**) = autre réunion de famille des habitants ayant leur résidence principale sur la commune

La Poste et votre facteur

PLIS RECOMMANDÉS : SECONDE PRÉSENTATION

Si vous n'êtes pas chez vous alors que le facteur vous apportait une lettre recommandée, il est possible qu'elle vous soit représentée une seconde fois dès la prochaine tournée.

Pour cela, **impérativement le jour** du dépôt de l'avis de passage, il vous faut appeler le

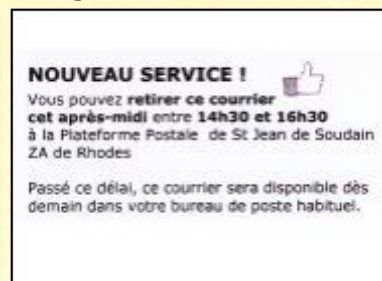
36.31

- au plus tard avant 19 h. en semaine
- ou avant 12 h. le samedi.

Avis de passage



Recto



Verso

LES BOÎTES À LETTRES ACCESSIBLES EN PÉRIODE HIVERNALE

En période d'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes à lettres inaccessibles. Le métier de facteur devient alors difficile. L'hiver dernier, près de 160 d'entre eux ont été accidentés en Isère-Savoie.

Par des gestes simples vous pouvez lui faciliter le travail.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, la Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenants à leurs habitants.

Quand aux boîtes aux lettres, merci de dégager leur accès quand il y a de la neige. Celles-ci doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

Vous pouvez faire ce petit geste pour quelqu'un qui vient chez vous près de 300 fois par an, même lorsqu'il pleut, neige ou fait très froid.

La Poste et les facteurs vous remercient de votre aide et compréhension.



« STOP À LA PUB » DANS VOTRE BOÎTE À LETTRES

Vous ne voulez plus recevoir la publicité dans votre boîte à lettres, il vous suffit pour cela d'y coller l'adhésif représenté ci-contre.

Vous pouvez vous procurer cette vignette au secrétariat de la Mairie, aux jours et heures d'ouverture.



Informations administratives

Recensement militaire



Chaque jeune qui atteint ses 16 ans, doit venir en mairie se faire recenser dans les trois mois suivant son seizième anniversaire. Vous devez vous munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Il vous sera alors remis une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver, et sera réclamée pour l'inscription aux examens, ou bien le permis de conduire.

Les données faciliteront votre inscription sur les listes électorales, dès 18 ans, si les conditions légales sont remplies.

Six à neuf mois après le recensement, vous recevrez une convocation afin de participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Autorisation de sortie du territoire



A partir du 1er janvier 2013, l'autorisation de sortie du territoire a été supprimée. Le mineur français peut alors franchir les frontières sans ses parents avec ces seuls documents :

- son passeport en cours de validité, ou

- sa carte nationale d'identité en cours de validité. Il pourra alors circuler librement dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein, à Monaco, en Andorre à Saint-Martin, et au Saint-Siège.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site du Ministère des Affaires Étrangères

www.diplomatie.gouv.fr

rubrique « *Conseils aux voyageurs* ».

En contrepartie, les mesures d'opposition et d'interdiction à la sortie du territoire sont renforcées.

Inscription sur la liste électorale

Pour tout nouvel arrivant dans la commune, l'inscription sur la liste électorale ne se fait pas automatiquement. Il suffit de remplir l'imprimé de demande en mairie, et fournir sa carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.



L'inscription doit être déposée en mairie **avant le 31 décembre** de l'année en cours afin de pouvoir voter l'année suivante.

Conditions d'inscription :

- être français,
- avoir 18 ans,
- être domicilié sur la commune, résident depuis 6 mois, ou contribuable depuis 5 ans.

Pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année, leur inscription se fait automatiquement grâce aux informations transmises par l'Insee, suite au recensement militaire. En cas de déménagement après le recensement militaire et avant les 18 ans, le jeune doit s'inscrire de lui-même à la mairie de son nouveau domicile.

Dates des prochaines élections :

- Elections municipales : dimanches 23 et 30 mars 2014
- Elections européennes : dimanche 25 mai 2014.

Carte d'identité

A partir du 1er janvier 2014, la carte d'identité est **valable 15 ans**. Les cartes valides au 1er janvier 2014

sont automatiquement valides 15 ans sans démarches particulières.



Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur le site www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

Pour une première demande ou un renouvellement, votre présence est obligatoire au moment du dépôt du dossier, à la mairie du domicile (le mineur, accompagné de l'un de ses parents).

Au minimum trois semaines de délai sont nécessaires pour l'obtention, après dépôt du dossier. Pensez à prendre vos précautions. Le renouvellement peut être demandé avant la date d'expiration.

Pièces à fournir :

- **2 photos d'identité récentes** (prise inférieure à 6 mois) non découpées, format 35 x 45 mm,
- pour une première demande, ou si votre carte est périmée depuis plus de deux ans : **copie intégrale de l'acte de naissance** datant de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France. Pour les personnes nées à l'étranger, demander au Service Central d'Etat civil à Nantes),
- **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois (facture téléphone, électricité, eau, avis d'imposition ou non-imposition),
- **l'ancienne carte d'identité**. En cas de perte : déclaration de perte établie en mairie et un timbre fiscal de 25 €,
- **jugement de divorce** des parents pour un mineur, le cas échéant,
- pour les personnes nées à l'étranger et pour une première demande : **justificatif de nationalité française**,
- pour les personnes hébergées (ou majeurs vivants chez leurs parents), n'ayant pas de justificatif de domi-

Informations administratives

cile à leur nom : **attestation de l'hébergeant avec copie de sa carte d'identité et justificatif de domicile à son nom,**

- pensez à vous mesurer avant de venir ! La **taille** est obligatoire pour constituer le dossier !

Passeport

Le passeport est un document de voyage. Il est valable 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur.

Depuis le 14 mai 2009, toute demande conduit à la délivrance d'un passeport biométrique. Les mairies doivent être équipées d'une machine appelée "station" pour enregistrer les demandes. En Nord-Isère, seules 5 communes sont habilitées à le faire : La Tour du Pin, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Le Pont de Beauvoisin, Crémeu.

L'usager doit donc se rendre personnellement dans l'une de ces mairies (le mineur accompagné de l'un de ses parents). Il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.



Pièces à fournir :

- **2 photos d'identité récentes** (prise inférieure à 6 mois) non découpées, format 35 x 45 mm,
- pour une première demande et si vous ne possédez pas de carte d'identité sécurisée (bleue et plastifiée) : **copie intégrale de l'acte de naissance** datant de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance pour les personnes

nées en France. Pour les personnes nées à l'étranger, demander au Service Central d'Etat civil à Nantes),

- **justificatif de domicile** datant de mois de 3 mois (facture téléphone, électricité, eau, avis d'imposition ou non-imposition),
- **ancien passeport,**
- **jugement de divorce,** le cas échéant,
- pour les personnes nées à l'étranger et pour une première demande : **justificatif de nationalité française,**
- pour les personnes hébergées (ou majeurs vivants chez leurs parents), n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom : **attestation de l'hébergeant avec copie de sa carte d'identité et justificatif de domicile à son nom.**

Coût (en timbres fiscaux) :

86 € pour les adultes, 42 € pour les mineurs de 15 ans et plus et 17 € pour les moins de 15 ans.

Nouvelle modalité de vote pour l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires pour les communes de plus de 1000 habitants

La loi du 17 mai 2013 a instauré le **scrutin de liste** dans les communes de **plus de 1000 habitants** (au lieu de 3500 habitants jusqu'à présent), et modifie également l'élection des conseillers communautaires.

Bulletin de vote et parité

Le principe d'une **double liste sur le bulletin de vote** a été retenu, pour l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Les bulletins de vote comporteront sur leur partie gauche, précédée des termes « liste des candidats au conseil municipal », le titre de la liste des candidats au conseil municipal, ainsi que le nom de chaque candidat composant la liste dans l'ordre de présentation (15 conseillers pour notre commune).

Sur la partie droite de la même page, précédée des termes « liste des candidats au conseil communautaire », la liste des candidats au mandat de conseiller communautaire mentionnant, dans l'ordre de présentation, leurs noms (2 conseillers pour notre com-

mune augmenté d'un poste supplémentaire).

Il est obligatoire de déposer une liste complète (nombre de candidats = nombre de sièges à pourvoir).

Les listes sont bloquées et ne peuvent donc pas être panachées. Aussi, le fait de rayer ou de rajouter un ou plusieurs noms sur l'une ou l'autre des listes, rendra le bulletin de vote nul.

La loi impose également le principe de parité. La liste de candidats présentera alternativement un homme / une femme (ou inversement - parité stricte).

Scrutin

Les conseillers municipaux sont élus au **scrutin de liste à deux tours, proportionnel avec prime majoritaire.**

Au 1er tour de scrutin, la moitié du nombre des sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés.

Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, il est procédé à un **second tour**. Seules peuvent se présenter au second tour, les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés au premier tour.

Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

Conseillers communautaires

L'élection des conseillers communautaires se fait en même temps que les conseillers municipaux. La parité stricte est également obligatoire et les candidats doivent être dans le même ordre que celui de la liste municipale.

Pour toute question relative à cette réforme électorale, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

Calendrier des Fêtes 2014

JANVIER	Samedi 11	Vœux du Maire	Municipalité
	Dimanche 20	Boudins	ACCA (chasse)
	Dimanche 27	Diots	G'nilles Club
FÉVRIER	Dimanche 2	Concours de belote	Club de l'Amitié
	Dimanche 9	Après-midi bugnes belote	FNACA
	Samedi 15	Ninières	G'nilles Club
	Vendredi 21	Vente de plats - traiteur	Sou des écoles
	Mardi 25	Don du sang	Amicale du Don de sang
MARS	Samedi 1er	Concert	Olivier ZANARELLI
	Dimanche 2	Thé dansant	FNACA
	Samedi 8	Soirée Cabaret	FARE
	Sam 8 et dimanche 9	Vente de brioches	Conscrits
	Samedi 15	Fête de la St Patrick	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Sam 15 et dimanche 16	Vente de brioches	Conscrits
	Mercredi 19	Cérémonie	FNACA
	Samedi 22	Repas des agriculteurs	ACCA (Chasse)
Dim 23 et 30	Élections municipales		
AVRIL	Sam 5 et dimanche 6	Vogue	Conscrits
	Dimanche 13	Marché de Printemps	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 19	Soirée	Sou des écoles
	Samedi 26	Finale coiches	G'nilles Club
	Dimanche 27	Vide-greniers	FARE
MAI	Jeudi 8	Cérémonie - défilé	FNACA
	Vendredi 16	Soirée du Souvenir	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Samedi 17	Vente de brioches	Sou des écoles
	Dimanche 25	Elections européennes	
	Samedi 31	Tournoi de pétanque	Conscrits
JUIN	Sam 7 à lundi 9	Jumelage - venue des Alsaciens	Municipalité
	Samedi 14	Fête de la musique	FARE
	Dimanche 15	Concerts vagabonds	Bibliothèque municipale
	Samedi 21	Kermesse	Sou des écoles
	Dimanche 22	Assemblée générale + repas	Olympic Rochetoirinois (Foot)
JUILLET	Vendredi 4	Assemblée Générale	FARE
	Lundi 14	Fête du 14 juillet	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 19	Bal	Conscrits
SEPTEMBRE	Vendredi 5	Tournoi jeunes et vétérans	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Samedi 6	Forum des Associations	Municipalité
	Dimanche 21	Randonnée pédestre	Foulée Rochetoirinoise
	Samedi 27	Loto	CCAS
	Vendredi 26	Assemblée générale	Amicale du Don de sang
OCTOBRE	Vendredi 17	Soirée Halloween	Ecole et Sou des écoles
	Samedi 25	Soirée	Comité Municipal des Fêtes
	Dimanche 27	Repas des Aînés	CCAS
NOVEMBRE	Dimanche 9	Après-midi Country	FARE
	Mardi 11	Cérémonie 11 novembre	FNACA
	Jeudi 20 et vendredi 21	Soirée Beaujolais	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Dimanche 23	Matinée gourmande	FNACA
	Dim 28 nov au 7 décembre	Expo centenaire 1ère Guerre Mondiale	Municipalité
DÉCEMBRE	Samedi 6	Vente de calendriers	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Lundi 22	Don du sang	Amicale du Don de sang

Toute l'équipe municipale et le personnel de la Mairie vous souhaitent, une

Bonne et heureuse année 2014